

Introduction

Le thème qui sera abordé est celui de l'orientation professionnelle des élèves et la place de l'enseignant dans celle-ci. En effet, lors de la première prise de contact avec les élèves en début d'année scolaire, très peu d'élèves ont répondu avoir une idée précise de métier, ce qui peut sembler étonnant étant donné que choisir la filière Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S) c'est déjà s'orienter vers deux voies professionnelles possibles : sanitaire ou sociale.

Cet étonnement s'est renforcé au fil des documents proposés à l'analyse lors du premier trimestre, les questions posées par les élèves étaient quelquefois surprenantes ou/et démontraient une méconnaissance des organisations sanitaires et sociales et de leurs métiers associés. La matière ST2S a donné son nom à la filière, preuve de sa prédominance dans le programme d'enseignement. Le programme est très vaste et d'après le bulletin officiel : « l'enseignement se construit autour d'une approche systémique permettant aux élèves d'analyser, dans leur complexité, des situations d'actualité sanitaire ou sociale et d'en comprendre les enjeux ».

Ainsi est née l'idée que l'enseignant de ST2S pouvait avoir un impact sur l'orientation des élèves. L'orientation n'est pas un concept figé. Le contexte économique d'aujourd'hui amène les individus à vivre plusieurs carrières dans leur vie professionnelle avec des périodes de transition.

L'orientation est plutôt un processus, une démarche intellectuelle qui est nécessaire tout au long de sa vie. Comme toutes les démarches, il y a un apprentissage. L'orientation est un cheminement qui se caractérise par de l'analyse, de la recherche et de la synthèse. Ces trois savoir-faire s'apprennent. Quelle est la place de l'enseignant dans cet apprentissage ? En quoi l'enseignant participe-t-il à la connaissance de soi et à la connaissance du monde du travail à travers les savoirs dispensés lors des matières technologiques ? Le sujet du mémoire est donc formulé ainsi : « comment accompagner des élèves dans la formulation d'un projet professionnel à travers les cours de ST2S dans le respect du programme ? ».

Il convient *d'accompagner* et non de se substituer ni à un conseiller d'orientation, ni à l'entourage familial des élèves, ni même à l'ensemble des animations proposées sur le thème de l'orientation par l'établissement scolaire. Il s'agit de *la formulation* d'un projet, non d'une décision définitive. La mention « *dans le respect du programme* » apporte un cadre à la conception des cours et aux sujets proposés des activités technologiques.

Pour répondre aux questions de la problématique de l'orientation à travers l'enseignement dispensé en ST2S, ce mémoire s'appuiera sur des apports théoriques de psychologie, des sciences de l'éducation et de sociologie. Il s'appuiera également sur une approche du terrain via le recueil d'un entretien avec la psychologue scolaire de l'établissement et également via l'exploitation d'un questionnaire réalisé dans la classe de première. Une étude de cohorte de bacheliers ST2S du lycée et l'analyse de pratiques de l'enseignement de la matière ST2S viendront de même se confronter à l'apport théorique.

Après avoir restitué le contexte de l'étude et la méthodologie utilisée, une première partie sera consacrée à donner le cadre existant concernant l'orientation, sur le plan de l'organisation, établi par les institutions de l'Education Nationale. Ainsi dans un premier temps, seront évoquées les étapes d'orientation proposées aux élèves par le système éducatif en France et l'organisation des différentes filières afin de replacer la filière ST2S, qui est l'objet de notre étude.

Puis dans une deuxième partie, nous aborderons l'orientation via des apports de psychologie notamment l'approche développementale à travers les concepts de Donald Super et la théorie de l'Activation du Développement Vocationnel et Personnel (ADVP) qui est une démarche d'orientation professionnelle. Son auteur la conçoit comme la succession de 4 étapes chronologiques : l'exploration, la cristallisation, la spécification et la réalisation. Les points forts issus de l'entretien avec la psychologue viendront illustrer les freins à la maturité vocationnelle. De plus, l'exploitation du questionnaire réalisé dans la classe viendra apporter des éléments confrontant les théories présentées.

Une troisième partie sera une réflexion sur l'enseignement et la place de l'enseignant dans les deux premières étapes de l'ADVP : l'exploration et la cristallisation. Ces deux phases correspondent à la découverte de soi pour l'une et la découverte des métiers pour l'autre. Comment l'enseignant peut-il aider, à travers ses cours, à mieux se connaître et à mieux comprendre le monde professionnel vers lequel l'élève devra opérer des choix à l'issue de sa terminale ? Dans un premier temps, une étude de cohorte de bacheliers ST2S sur leur devenir post-baccalauréat permettra de restreindre la comparaison des référentiels avec deux métiers-cibles. Les compétences requises seront mises en parallèle avec les attendus du programme des classes de première et terminale ST2S. Dans un second temps, partant du parallèle réalisé, une analyse de pratique de l'enseignement de ST2S sera présentée ainsi que l'exercice d'AVDP et la préparation de la rencontre des élèves avec un professionnel de santé.

Partie I
Contexte de l'étude et
méthodologie

1. Objectifs et hypothèses

Le sujet de ce mémoire part d'un constat. En début d'année, afin de faire connaissance avec les élèves, il a été demandé à chacun de décliner son nom, son prénom, ses centres d'intérêts et s'ils avaient une idée de projet professionnel. La première intention était d'essayer d'orienter les recherches de documents à étudier en cours sur des thèmes susceptibles de les intéresser et donc d'emporter leur adhésion. Seuls quelques élèves avaient une ébauche de projet professionnel ce qui pouvait paraître étonnant d'autant plus que la moitié de la classe était nouvelle dans l'établissement, les élèves avaient donc bien choisi de venir dans cette filière.

Aussi le questionnement a porté sur le déterminant : qu'est-ce qui fait qu'un élève va choisir de venir dans ce lycée dans cette filière ? Quels pourraient être les facteurs qui interviennent dans ce choix ? Sont-ils là parce que c'est le lycée qui est à proximité ? Ceci est peut-être vrai pour certains, mais certainement pas pour d'autres. Certains élèves ont une heure et demie de trajet en bus pour venir - preuve de leur motivation ! Sont-ils là parce que les amis sont là ? En septembre, le groupe classe était loin de former un groupe d'amis. Il y avait même des tensions en début d'année scolaire, jugées normales par le conseil de classe car inhérentes à la constitution d'un groupe social. Sont-ils là parce que c'est le choix de leur famille ? Quelle représentation ont-ils des carrières sanitaires et sociales ? Comment choisissent-ils ou ne choisissent-ils pas telle ou telle filière ?

2. La population étudiée : des élèves de 1ère ST2S, une filière technologique

Afin de mieux situer la population étudiée dans ce Mémoire, nous proposons de situer la filière ST2S dans le paysage des filières d'orientation proposées en France et de visualiser rapidement les objectifs d'orientation possibles avec ce bac technologique pour une poursuite d'études supérieures.

2.1. ST2S : une filière technologique

Il existe en France différentes filières d'orientation possibles à l'issue du collège. La classe

de 3ème est un palier important du cursus scolaire. En fin de 3ème, deux possibilités s'offrent aux élèves :

- la voie professionnelle
- et la voie générale et technologique.

La voie professionnelle prépare soit au bac professionnel (en 3 ans), soit au CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) en 2 ans en lycée professionnel, en CFA (Centre de Formation d'Apprentis) ou en lycée professionnel agricole dans le cas du CAPA (Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole).

La voie générale et technologique conduit en 3 années d'études après une seconde générale ou technologique

- soit à l'un des 3 bacs généraux : • L (Littéraire), • ES (Economique et Social), • S (Scientifique),
- soit à l'un des 6 bacs technologiques :
 - ST2S (Sciences et Technologies de la Santé et du Social),
 - STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant),
 - STD2A (Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués),
 - STI2D (Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable),
 - STMG (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion),
 - STL (Sciences et Technologies de Laboratoire),
- soit après des secondes spécifiques à préparer l'un des 2 bacs technologiques : • Hôtellerie et • TMD [Techniques de la Musique et de la Danse]

L'objectif de ces bacs généraux et technologiques est de préparer ces élèves à des études supérieures.

En France, le **baccalauréat sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)** est une des huit séries du Baccalauréat technologique. La réforme de 1992 met en place la série SMS (Sciences Médico-Sociales) en remplacement du bac technique F8 Sciences médico-sociales, ouvert dès 1971 et dont la dernière session sera ouverte en 1994. La filière SMS est à son tour renouvelée pour porter le nom de ST2S (Sciences et Technologies de la Santé et du Social) depuis 2007 (avec une première session au Baccalauréat en 2009).

Une plus récente réforme a instauré de nouveaux programmes effectifs à partir de la rentrée scolaire 2012/2013 pour les classes de premières puis 2013/2014 pour les classes de terminales.

Le Bac ST2S est enseigné au sein de 12 établissements dans l'Académie de Caen dont 4 au sein de l'agglomération caennaise : 2 établissements publics et 2 établissements privés dont le Lycée Sainte Ursule, lieu d'étude pour cette recherche.

En première et terminale ST2S, **les deux enseignements majeurs technologiques** sont :

- les ST2S (Sciences et Technologies sanitaires et sociales)
- et la BPH (Biologie et Physiopathologie Humaines).

Il sera question dans ce mémoire des cours enseignés de **Sciences et Technologies sanitaires et sociales (ST2S)** qui représentent le plus fort coefficient au bac (coefficient 7) avec le plus gros volume horaire au cours de l'année de 1^{ère}. Il s'agit donc d'une matière centrale qui puise dans différentes disciplines comme l'économie, la santé publique, la sociologie, la politique, la communication et la psychologie et se concentre bien évidemment sur l'aspect sanitaire et social.

2.2. Les voies d'orientation possibles en ST2S

La finalité d'un Bac ST2S est clairement la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur débouchant sur les emplois techniques des secteurs paramédical et social ou sur des emplois technico-administratifs.

Il prépare ainsi à l'accès :

- Post-bac de l'Education nationale :
- BTS¹ SP3S², BTS ESF³ et Diplôme de Conseiller en économie sociale familiale, BTS Diététique, Esthétique Cosmétique, BTS analyses biologiques médicales... ;
- DUT⁴ Carrières sociales (options Assistant de service social, Éducateurs spécialisés, animateurs), DUT de Biologie appliquée ;
- Diplôme de technicien supérieur (DTS) en imagerie médicale et radiologie thérapeutique ;
- Licence Soins (ou SNV⁵ option Santé) ;
- Enfin, s'il est très motivé et qu'il possède un bon dossier il peut tenter un cursus scientifique à l'université, après une année de remise à niveau

1 BTS Brevet de Technicien Supérieur

2 SP3S services et prestations des secteurs sanitaires et sociaux

3 ESF Economie Sociale Familiale

4 DUT Diplôme universitaire de technologie

5 SNV Sciences de la Nature et de la Vie

- Préparation aux concours d'entrée dans les écoles :
- De prothésiste dentaire, d'infirmier, de sage-femme, diététicien, de pédicure-podologie, de manipulateur d'électroradiologie médicale, de l'optique lunetterie (opticien, orthoptiste) des métiers de l'appareillage médical (prothésistes), d'ergothérapeute, d'orthophoniste, de psychomotricien, de masseur kinésithérapeute...
- D'assistant de service social, de secrétaire médico-sociale, et d'éducateurs spécialisés, d'éducateur de jeunes enfants...
- Éventuellement, la poursuite d'études en universités dans les domaines : Sciences sanitaires et sociales, Droit, Psychologie, Administration Économique et Sociale... pouvant conduire à de nombreux concours dans l'Administration (Enseignement, Impôts, Forces de l'ordre, Santé...)

2.3. Méthodologie de recherche

La méthodologie s'appuie sur trois éléments : un entretien avec la psychologue de l'établissement, un questionnaire aux élèves de 1ère ST2S et l'étude d'un suivi de cohorte de bacheliers ST2S de la session de juin 2014.

– un entretien avec la psychologue de l'établissement

Mme Nathalie Colombo est la psychologue scolaire au sein de l'établissement Sainte Ursule de Caen. Elle est chargée notamment d'accompagner les élèves dans leur démarche d'orientation tant pour le choix de la filière à l'issue de la seconde de détermination, qu'en 1^{ère} et terminale pour les guider dans leur choix d'études supérieures. Elle donne également des conseils en méthodologie de travail et assure un soutien psychologique pour les élèves qui le demandent.

Aussi, au regard du thème abordé qu'est l'orientation, un entretien avec Mme Colombo semblait judicieux. Cette entrevue s'est déroulée selon la méthode de l'entretien semi-dirigé⁶. Les questions ouvertes à partir de thèmes clefs ont ainsi pu faciliter la liberté de paroles et l'émergence d'idées sur quelques déterminants de l'orientation chez l'adolescente. L'entretien a été enregistré dont l'intégralité est retranscrit et annexé⁷.

6 En fin d'annexe n°1 le tableau de Ketele et Roegiers 1996 caractéristiques des trois types d'entretien

7 Annexe n°1 retranscription de l'entretien avec Mme N Colombo psychologue scolaire

– un questionnaire aux élèves de 1ère ST2S

En janvier, un questionnaire⁸ a été élaboré et remis aux 27 élèves de la classe de 1^{ère} ST2S suivie cette année. Avec 93,2 % de filles dans la filière Sanitaire et sociale, c'est le plus fort taux de féminisation de bac général et technique en 2010 au niveau national⁹, cette prédominance est retrouvée dans ce groupe classe. En effet, seuls deux élèves sont des garçons.

L'enquête¹⁰ a révélé que les deux tiers de la classe avaient 16-17 ans, donc l'âge normal d'un élève de 1ère. Le tiers restant était composé d'élèves ayant redoublé une fois et de 4 élèves venant du lycée Professionnel. Parmi ces 4 derniers, une élève a validé un BEP¹¹ carrière sanitaire et sociale puis un Bac Prof. ASSP¹² avant d'intégrer le lycée Technologique en première ST2S afin de « ne pas rester sans rien faire » et de repasser le concours d'aide-soignante auquel elle a échoué l'an dernier.

Les trois autres élèves qui sont passées par le lycée professionnel ont un cheminement semblable. Les diplômes obtenus sont très différents les uns des autres : un CAP Esthétique-cosmétique-vente pour l'une, un Bac Pro. Technique du froid et du conditionnement de l'air pour la deuxième et enfin un BEP MRCU¹³ et un Bac Pro. Vente pour la troisième.

– l'étude d'un suivi de cohorte de bacheliers ST2S

M. Thierry Baudet, issu du corps enseignant, est actuellement responsable de filière ST2S au Lycée Sainte Ursule de Caen. Il a transmis ses suivis de cohorte dont les données brutes se trouvent en annexe¹⁴. Le suivi de cohorte étudié, concerne les élèves de la session 2014 du baccalauréat qui ont donc quitté le lycée Sainte Ursule en juin 2014. L'effectif est de 66 élèves (60 filles et 6 garçons). Un suivi de cohorte est difficile. Via le «portail d'inscription post baccalauréat», il est possible d'obtenir beaucoup d'informations sur les inscriptions. Mais quelquefois il n'est pas renseigné et les élèves ne donnent pas de nouvelles non plus, certaines trajectoires d'élèves restent donc inconnues. C'est le cas de 4 élèves en 2014. Parfois les formations changent de nom au fil des réformes, ou les élèves sont un peu évasifs quant à leurs poursuites d'études ou encore ils sont

8 Un exemplaire vierge est en annexe n°2

9 Référence : http://media.education.gouv.fr/file/2012/66/0/DEPP-filles-garcons-2012_209660.pdf

10 Exploitation du questionnaire en annexe n°5

11 BEP Brevet d'Etude Professionnel

12 Bac Prof. ASSP baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne

13 Bac prof. MRCU Métier de la Relation aux Clients et aux Usagers

14 Données brutes du suivi de cohorte en annexe n°3

imprécis sur la dénomination exacte de l'institut de formation. C'est pourquoi l'étude¹⁵ s'est attachée uniquement à la session 2014.

Les informations sont souvent notées sous forme de sigles, un travail de recherche a été effectué sur l'offre de formation des régions Haute et Basse-Normandie en les mettant en lien avec la signification des sigles et surtout les unes avec les autres afin de faire les regroupements nécessaires à l'analyse.

15 Les tableaux de synthèse et les graphiques associés réalisés sont en annexe 4

Partie II

L'adolescence et l'orientation : approche développementale

Dans un premier temps, afin de mieux comprendre les étapes de l'orientation qui jalonnent la vie scolaire d'un élève et de situer la première ST2S dans ce processus, il est proposé de décrire ces étapes qui participent à l'appréhension du monde professionnel des adultes par les jeunes adolescents.

Dans un second temps, nous nous attacherons à expliciter quelques concepts clefs liés au développement de carrière selon une approche développementale. Nous envisagerons alors les étapes du développement de carrière selon l'approche de Eli Ginzberg puis de Donald Super. Ces approches ont permis notamment de développer une méthodologie d'accompagnement à la définition d'un projet professionnel qu'est la méthode ADVP : Activation du Développement Vocationnel et Personnel, mise au point par Denis Pelletier¹⁶. Elle nous permettra d'appréhender les besoins des adolescents de première, alors dans une phase exploratoire de la définition de leur projet, par la compréhension des étapes séquentielles que le sujet doit suivre pour résoudre cette problématique.

1. L'orientation au collège et au lycée : le parcours de découverte des métiers et des formations

S'orienter, faire des choix, est un processus complexe qui nécessite souvent l'aide d'un spécialiste. Pour les accompagner dans ce cheminement et cette prise de décision qui engage leur avenir, plusieurs acteurs interviennent tout au long du processus d'orientation d'un élève.

L'orientation des élèves se construit tout au long de leur scolarité, grâce à un dialogue régulier entre les élèves, les parents, les enseignants, les conseillers d'éducation, la direction des établissements et les conseillers d'orientation-psychologues.

« Le parcours de découverte des métiers et des formations » concerne tous les élèves, de la classe de cinquième jusqu'en classe terminale. Pendant son cursus, l'élève découvre un panel de métiers et les différentes voies de formation.

¹⁶ Denis Pelletier, professeur associé Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, Québec – Concepteur de l'approche ADVP et président honoraire de Trouver/Créer, association française vouée à la recherche et à la formation dans les domaines de l'orientation éducative et de l'éducation des choix.

✓ au Collège

Dès la cinquième débute la découverte progressive des métiers et des formations dans un parcours qui se construit tout au long de la scolarité au travers d'activités diverses.

Classe de cinquième : des visites, des interviews de professionnels et des enquêtes permettent d'explorer les secteurs d'activité et les métiers.

Classe de quatrième : l'élève découvre des voies de formation avec une journée passée dans un lycée, un CFA ou tout autre établissement de formation.

Classe de troisième : des séquences d'observation sont organisées en milieu professionnel, visites de forums, salons, séances d'information. L'élève peut choisir l'option facultative de découverte professionnelle de 3 ou 6 heures. Il bénéficie d'un entretien personnalisé d'orientation.

D'une durée de cinq jours, les stages de 3eme en entreprise ou « **séquences d'observation en entreprise** » sont obligatoires depuis 2005. Selon l'article D. 332-14 du code de l'éducation (article 8 du décret du 24 août 2005 relatif aux dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves au collège), ils sont l'occasion « de développer les connaissances des élèves sur l'environnement technologique, économique et professionnel, et notamment dans le cadre de l'éducation à l'orientation ».

Bien qu'il ne soit pas considéré comme un stage d'orientation professionnelle, le stage de 3^{ème} a notamment pour but de permettre aux collégiens déjà motivés par un métier de confronter leurs rêves de carrière à la réalité. Quant aux autres élèves, plus indécis, ils peuvent profiter de cette occasion pour définir un secteur d'activité susceptible de leur plaire.

✓ au Lycée

Dans le cadre du "nouveau lycée", l'accompagnement personnalisé (2 heures par semaine), le tutorat et les possibilités de corrections de trajectoire offrent un cadre à la poursuite du parcours de découverte des métiers et des formations.

Classe de seconde : il s'agit de la **classe de détermination** qui favorise des choix éclairés quant à son orientation et faire ainsi le choix d'une série en classe de première.

L'élève choisit deux enseignements d'exploration (parmi 14 proposés dont 5 enseignements technologiques), dont un en économie, qui ont pour finalités de faire découvrir des champs disciplinaires de connaissance et les méthodes associées, d'informer sur les cursus possibles au cycle terminal et dans le supérieur et d'identifier les activités professionnelles auxquelles ces cursus peuvent conduire.

Aujourd'hui, ces enseignements d'exploration favorisent la découverte de nouvelles disciplines et peuvent par conséquent aider le jeune dans sa réflexion afin de faciliter ensuite ses

choix d'orientation dans le cadre de l'élaboration d'un projet scolaire et au-delà professionnel.

L'élève bénéficie également d'un accompagnement personnalisé de 2 heures par semaine pour élaborer un projet de formation et d'orientation.

Dès la seconde, des enseignements d'exploration à visée technologique peuvent être choisis par les élèves attirés par la voie technologique et qui permettent d'avoir un avant-goût de la filière ST2S.

Ainsi, deux enseignements, principalement recommandés pour la poursuite d'étude en 1ère ST2S, notamment proposés au lycée Sainte Ursule (mais que ne proposent pas tous les établissements), tels que « santé-social » et « biotechnologie », peuvent être choisis. L'option santé/sociale est cependant la plus recommandée. D'ailleurs au sein de notre population étudiée, 16 élèves sur les 27 avaient fait ce choix. Différents thèmes sanitaires et sociaux sont étudiés comme les "âges extrêmes de la vie" ou encore "l'accueil de la petite enfance". Dans le cadre de l'orientation, des professionnels des secteurs sanitaires et sociaux (infirmiers, éducateurs spécialisés...) peuvent être amenés à venir présenter leur métier afin d'explorer les métiers du médical, du paramédical et du social. Cet enseignement permet de découvrir les deux matières technologiques spécifiques la filière ST2S : la biologie et physiopathologie humaines et les **Sciences et techniques sanitaires et sociales**.

La décision d'orientation portant sur la série de première, à la fin de la seconde, est prise par le chef d'établissement et prend en compte le niveau général de l'élève, sa motivation pour une série particulière et ses chances de réussite dans les matières dominantes

✓ **le processus d'orientation active : un accompagnement mis en place dès la première**

Depuis 2011, les élèves de classe de première bénéficient du « processus d'orientation active », qui s'adressait jusqu'alors aux élèves de terminale. Le besoin d'information des élèves est apparu comme une attente et une nécessité pour faire mûrir leur projet. Ainsi, ce conseil en orientation anticipé s'appuie notamment sur des échanges organisés entre les lycées et les établissements d'enseignement supérieur et un entretien personnalisé avec le professeur principal.

En classe de terminale, le conseil de classe du premier trimestre donne des avis et des conseils sur les intentions post-bac. L'accompagnement personnalisé aide à préparer le post-bac.

2. Les étapes de développement de carrière : le développement vocationnel

L'orientation est l'affaire de tous. Ce n'est pas seulement à l'adolescence que nous sommes confrontés à la problématique de l'orientation. Aujourd'hui, au regard du contexte économique, nous sommes tous amenés à réfléchir à notre parcours de vie ou « carrière », selon la terminologie de l'approche de Donald Super.

Nous vivons très souvent tour à tour des périodes dites de « transition » où l'individu doit s'adapter aux nouvelles technologies, à de nouveaux programmes ou bien s'adapter en réfléchissant à une reconversion professionnelle. Aujourd'hui, beaucoup d'adultes poussent la porte de centres de bilans de compétences pour mener une réflexion tant sur le plan personnel que sur leur parcours professionnel, avec la possibilité de se former « tout au long de la vie ».

2.1. Le processus d'orientation selon Eli Ginzberg

C'est en 1945 que commencent à émerger les approches développementales liées au choix de carrière.

En 1951, E. Ginzberg et ses collaborateurs¹⁷ s'attachent à observer puis à décrire le processus d'orientation. Ils considèrent que le choix professionnel est un processus se déroulant tout au long de l'adolescence au cours duquel on peut distinguer des périodes et des stades. Ils avancent l'hypothèse que le processus d'élaboration du choix de carrière débute vers l'âge de 11 ans et se conclut vers l'âge de 17 ans.

Durant cette période, le jeune traverse 3 étapes distinctes :

- **La phase des choix fantaisistes et imaginaires durant l'enfance (5 – 10 ans)**

Il s'agit d'une période où les choix sont principalement guidés par l'imaginaire. Ils se voient faire certains métiers parce que cela les attire. Ils n'ont pas conscience des exigences nécessaires à l'exercice de cette profession. Il n'y a pas à ce stade, de vision réaliste.

- **La phase d'essai durant l'adolescence (11 – 18 ans) est une période exploratoire, avec des choix provisoires ou des tentatives de choix.** L'adolescent commence à prendre en compte ses capacités. Il progresse dans la connaissance des métiers et du monde du travail et des facteurs affectifs commencent à être associés.

17 Eli Ginzberg, SW Ginsburg, S Axelrad, JL Herma Occupational Choice New York, 1951

- **La phase des choix réalistes (17-18 ans à 21 ans) avec la prise en compte de la réalité.** Le jeune fait ici des compromis entre les désirs et les conditions environnementales. Il recherche alors activement de l'information, hiérarchise ses intérêts et valeurs et arrête un choix pour s'engager dans une voie.

Plus tard, E. Ginzberg (1984) a révisé sa théorie pour l'étendre sur toute la vie. Il a nuancé le terme d'irréversibilité des choix pour réaffirmer sa conviction que la carrière se développe tout au long de la vie.

2.2. L'approche de Donald Super : la théorie du développement de carrière

Dans toutes les sociétés, l'âge est, avec le sexe, un critère élémentaire d'identification sociale. Chacun parcourt ainsi les différentes étapes du cycle de vie : l'enfance, la jeunesse, la maturité, la vieillesse. L'avancée en âge introduit des statuts et des rôles différents.

L'approche traditionnelle sociologique considère que l'enfance et la jeunesse constituent le temps des apprentissages sous le contrôle des deux grandes instances de socialisation que sont la famille et l'école.

Donald Super, reconnu pour sa théorie relative au développement de carrière en psychologie appliquée à l'orientation professionnelle,¹⁸ s'est inspiré des travaux de E. Ginzberg mais dans une perspective développementale. Il a voulu montrer pour sa part, que le processus était dynamique et s'étendait au-delà de la période de l'adolescence

En élaborant et en décrivant les **différents rôles** que l'individu peut occuper tout au long de sa vie, Donald Super démontre l'évolution ou les changements qui ponctuent le développement de carrière.¹⁹

Dépendant de son âge ou de l'évolution de sa situation individuelle, l'individu peut remplir des rôles différents. La carrière n'est pas une réalité statique. Au contraire, le concept « des rôles de la vie » nous indique que le développement de carrière recouvre tous les âges de la vie et il ne se limite pas à l'activité rémunérée et associée au marché du travail. Ces rôles sont en constante mouvance.

Ainsi, un individu peut avoir plusieurs rôles distincts successifs ou des rôles qui peuvent se cumuler selon les périodes de notre existence. Ces rôles sociaux, plus ou moins prégnants à

18 Donald E. Super, *Psychologie Careers, Opportunities*, 2008

19 Schéma en annexe n°6 'L'Arc en ciel du cours de la vie' » d'après Donald Super et al, 1996

différents moments de l'existence, sont ainsi définis par D.Super : enfant, élève/étudiant, homme/femme, travailleur, citoyen, chargé de famille.

Il est possible par exemple d'être tour à tour dans les rôles d'écolier puis de travailleur et enfin grand-parent. Nous pouvons également, dans notre développement de carrière cumuler plusieurs rôles qui enrichissent notre existence en étant à la fois parent, avoir un statut d'étudiant en reprenant une formation professionnelle, être travailleur et cumuler une activité de loisirs ou de bénévolat.

Ainsi, pour lui, et selon une approche développementale, « **le développement de carrière** » est un processus continu qui va de l'enfance jusqu'à la vieillesse, qui est influencé par différents facteurs et qui est composé des différents rôles exercés par une personne au cours de sa vie et des différentes occupations remplies tout au long de sa vie. Il insiste sur l'idée que « l'évolution vocationnelle » est éducable: elle se développe avec le temps et elle est favorisée par la croissance et l'apprentissage.

Donald Super définit ainsi les étapes de développement de carrière, selon 5 stades de la vie vocationnelle :

Stade de la croissance (l'enfance): de 4 à 13 ans

Stade de l'exploration (l'adolescence) : de 14 à 24 ans

Stade de l'établissement (le jeune adulte) : de 25 à 44 ans

Stade du maintien (l'adulte) : de 44 à 64 ans

Stade du désengagement ou déclin (la vieillesse) : au-delà de 64 ans

Dans le cadre de notre étude, nous ne retiendrons que la description des deux premiers stades.

✓ **le stade de la croissance : de 4 à 13 ans**

L'enfant s'identifie à plusieurs personnes et ses aspirations sont plutôt basées sur la rêverie. A cette étape se greffent des tâches d'adaptation. A ce stade, l'enfant développe des compétences nécessaires à l'activité professionnelle et de bonnes habitudes de travail.

4 tâches développementales essentielles :

- s'interroger sur son avenir ;
- acquérir du contrôle sur sa vie ;
- prendre conscience de l'importance de la réussite scolaire et professionnelle
- acquérir des attitudes et habitudes positives à l'égard du travail

Il ressort en effet de notre enquête par questionnaire²⁰ auprès des jeunes de 1^{ère} ST2S que les rêves d'enfants à 10 ans sont prégnants. A 10 ans, l'enfant est en fin d'école primaire, l'imaginaire prime, les métiers cités par les élèves sont tellement divers (15 métiers cités) qu'il est difficile d'établir un podium excepté le métier de « vétérinaire- travailler avec les chevaux » qui remporte 4 adhésions d'élèves en raison peut-être de la large implantation du royaume équin en Basse Normandie. Aussi peut-on s'interroger quant à l'impact de l'appartenance à une région sur les orientations professionnelles, et au-delà l'importance du contexte économique sur le processus de choix et le développement de carrière que nous aborderons.

✓ le stade de l'exploration : de 14 à 24 ans

Il s'agit d'une période transitoire qui conduit à un choix définitif et à un travail stable. L'adolescent explore ses intérêts, ses capacités et le monde professionnel. Il y a une prise en compte progressive des facteurs dans ses projets pour réussir à faire des choix provisoires.

Les tâches développementales

- ➔ Cristallisation du choix professionnel : cristalliser une préférence pour un domaine professionnel.
- ➔ Spécification du choix professionnel : exprimer une préférence non plus générale mais spécifique
- ➔ Actualisation d'une préférence professionnelle: réaliser. Elle peut se produire sans qu'il y ait eu les deux étapes précédentes, mais il y a un risque d'erreurs de choix.

Dans notre enquête²¹, à 14 ans, en pleine adolescence, 52% des élèves féminines rêvent d'être esthéticienne, sage-femme/ auxiliaire de puériculture et infirmière. Peut-être pouvons-nous y voir un besoin d'appartenance au monde féminin lié à leur adolescence. Dans l'imagerie populaire, le métier d'infirmier est féminin comme celui de chef de service ou de médecin est masculin. Malheureusement les statistiques d'aujourd'hui vont toujours dans ce sens : selon un rapport de la Dares de décembre 2013 (extrait en annexe²²), 90,4% des aides-soignants et 87,7% des infirmiers et des sages-femmes sont des femmes.

A 16 ans, en classe de première, 20 élèves sur 27 souhaitent une carrière dans le domaine sanitaire ou sociale (soit 74% des réponses données pour l'âge de 16 ans). 8 des 9 élèves de 18 ans souhaitent la même chose et les deux élèves de 20 ans également.

20 L'exploitation du questionnaire en annexe n°5

21 L'exploitation du questionnaire en annexe n°5

22 Extrait du rapport de la Dares décembre 2013 en annexe n°7

Ces jeunes filles de première, au stade de l'exploration, sont donc bien dans la « cristallisation du choix professionnel » avec une préférence pour le domaine sanitaire et social.

2.3. L'approche éducative : l'ADVP

L'ADVP, (Activation du Développement Vocationnel et Personnel) développée par Denis Pelletier et al. (1983)²³ s'inspire des concepts de E. Ginzberg et D. Super et décrit plusieurs étapes dans la progression des sujets. Pour l'approche ADVP, l'orientation s'avère un processus à vivre plutôt qu'une procédure à subir. Comme le sujet est placé en situation de chercher lui-même, il faut entreprendre une démarche inductive de recherche à propos de son identité et de la construction de son projet personnel.

L'induction implique un ordre séquentiel qui va de l'indifférencié au spécifique. Ces étapes constituent « la séquence ADVP »

Selon D. Pelletier et al.²⁴, la définition d'un choix professionnel raisonnable suppose de commencer par

- « **Explorer** », c'est-à-dire rechercher une information aussi exhaustive que possible sur soi-même, les formations et les professions. Il convient ensuite de
- « **Cristalliser** » cette information, autrement dit, de l'organiser selon un certain nombre de dimensions significatives (intérêts, valeurs, finalités possibles de l'existence). Il faut ensuite
- « **Spécifier** » son choix, c'est-à-dire identifier les valeurs, les intérêts, les finalités qui importent pour soi et qu'on souhaite réaliser, notamment par la médiation d'un choix professionnel.
- **La « Réalisation »** consiste, enfin, à définir un plan d'action visant à faire les choix ainsi définis.

Ainsi, le processus d'orientation consisterait, selon D. Pelletier, à se donner une connaissance structurée de soi et de ses motivations. Cette organisation de soi rendrait le sujet plus ouvert à ce qui se passe autour de lui. Il ferait de son environnement une lecture plus opportuniste de tout ce qui peut convenir à son identité ainsi qu'à l'élaboration de son projet »²⁵.

23 Denis Pelletier, Charles Bujold, Pour une approche éducative en orientation, éditions Gaëtan Morin, 1983

24 J. Guichard, M. Huteau, Psychologie de l'orientation. Dunod, Paris 2006

25 Marie-Claude Mouillet et Claude Colin, *Chemin faisant- Tome 1, ADVP : fondements théoriques et exercices pratiques*, Edition Qui plus est, 2005

Notre système scolaire a pour avantage certain l'existence de nombreuses passerelles. N.Colombo, psychologue au Lycée Sainte Ursule, pense d'ailleurs « qu'il n'y pas d'erreur d'orientation. A un moment donné une erreur va déboucher sur autre chose ». En fait l'élève ne fait pas d'erreur d'orientation, il fait des expériences d'enseignements et d'environnements scolaires, il accumule des observations et des apprentissages qui vont lui permettre une réflexion et une analyse sur ses désirs propres de projet de vie professionnelle.

3. L'importance de l'environnement

Donald Super accorde une grande importance au contexte qui entoure l'individu dans le processus de choix et de développement de carrière. Le contexte se décompose en deux aspects principaux : le contexte familial et le contexte économique.

3.1. Le contexte familial

Le contexte familial renvoie à des dimensions sociale, psychologique et économique. A plan des interactions vécues dans la famille, « l'enfant apprend à s'identifier à certains modèles ou tout simplement à les rejeter »²⁶ d'après C. Bujold et M. Gingras. Ainsi selon ces derniers, D. Super a identifié 4 zones où la famille exerce une influence dans le développement et le choix de carrière de l'enfant. Ces zones ou champs sont :

- Les préférences
- L'entrée dans une profession
- La réussite professionnelle
- La satisfaction au travail

La famille exerce également des fonctions sociales importantes. La fonction de socialisation des enfants reste fondamentale même si elle a dû être partagée avec l'école. Loin d'être dessaisie de cette fonction, la famille exerce un contrôle de plus en plus étroit sur l'action de l'école (être parent devient un véritable métier)

26 Marcelle Gingras, Charles Bujold *Choix professionnel et développement de carrière. Théories et recherches*, éditions Gaëtan Morin, 2001

3.2. *La famille, mobilité sociale et représentation sociale*

Même si les catégories socioprofessionnelles apparaissent comme un outil imparfait et régulièrement remis en cause par les transformations économiques et sociales et le progrès technique, il n'en reste pas moins un outil incontournable pour leur caractère prédictif des conduites sociales fréquemment vérifiées, notamment celle de la mobilité sociale.

L'homogénéité sociale des catégories ainsi regroupées est définie par « l'existence entre les membres du groupe de caractéristiques économiques et culturelles proches, de relations interprofessionnelles nombreuses, la convergence des attitudes et des opinions, la conscience d'appartenir au même milieu social » (INSEE²⁷, Code des CSP²⁸, 1951).

Lorsqu'est étudiée l'évolution de la mobilité sociale en France, il est constaté que l'hérédité des statuts sociaux demeure une donnée importante pour tous les groupes sociaux. D'une part, toutes les CSP recrutent en priorité leurs propres enfants. Ainsi, près de neuf agriculteurs sur dix sont fils d'agriculteurs et plus de la moitié des ouvriers sont des fils d'ouvriers. D'autre part, certaines CSP assurent le devenir de leurs enfants : plus de six fils de cadres sur dix deviennent cadres et les fonctionnaires sont majoritairement fils ou filles de fonctionnaires.

Cependant, depuis l'après-guerre, les changements de positions sociales sont plus fréquents. Il y a bien eu des déplacements sur l'échiquier social dont la tendance montrerait que les flux de mobilité sont principalement des flux de mobilité ascendante ; c'est-à-dire lorsque l'individu passe d'une strate à une autre supposée supérieure.

Toutefois, ces déplacements se font selon des trajets « courts ». Il faut deux ou trois générations pour parcourir le chemin qui mène des catégories ouvrières, par exemple, aux catégories supérieures.

Ces questions relatives à la corrélation entre carrière et mobilité sociale, ne sont pas sans rappeler un vieux livre semi-autobiographique de Colette *Claudine à l'école*²⁹. L'héroïne Claudine a pour camarades de classe « *les filles d'épiciers, de cultivateurs, de gendarmes et d'ouvriers* ». Leur avenir professionnel ne se pose pas, elles se marieront et seront à leur tour épicières, agricultrices, ouvrières du textile comme leurs mères. La seule promotion possible est celle de l'entrée à l'Ecole Normale. Colette fait dire à son personnage : « *l'inspecteur va nous poser des questions idiotes et nous démontrer que nous devrions toutes embrasser la carrière de l'enseignement* ». La description

27 INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

28 CSP Catégorie Socio-Professionnelle

29 Willy et Colette *Claudine à l'école* livre de poche, éditions Albin Michel, 1965

des candidates au Brevet est révélatrice de la conception de l'époque de l'orientation professionnelle : *« ces filles de paysans ou d'ouvriers, pour ne pas travailler dans la terre ou dans la toile, elles ont préféré jaunir leur peau (...) déformer leur épaule droite : elles s'apprêtent bravement à passer trois ans dans une Ecole Normale (...) mais au moins, elles porteront un chapeau, ne coudront pas les vêtements des autres, ne garderont pas les bêtes, ne tireront pas les seaux du puits, et mépriseront leurs parents. »*.

Les sociologues P. Bourdieu et J-C Passeron, dans leur ouvrage (1970) *La reproduction, éléments pour une théorie du système d'enseignement* abordent la thèse selon laquelle les enfants issus de familles à fort capital culturel réussissent mieux dans le système scolaire que les enfants des milieux populaires, reproduisant ainsi leur propre milieu familial. « La reproduction des inégalités sociales par l'école vient de la mise en œuvre d'un égalitarisme formel, à savoir que l'école traite comme « égaux en droits » des individus « inégaux en fait » c'est-à-dire inégalement préparés par leur culture familiale à assimiler un message pédagogique. » La maîtrise du langage oral et écrit repose essentiellement sur la famille.

La thèse de Raymond Boudon³⁰ donne une autre explication. Régulièrement, l'école impose des choix : passer dans la classe supérieure, redoubler, quitter l'établissement. Pour opérer ces choix, les individus et les familles possèdent des ressources différentes en fonction de leur position sociale et ne portent pas les mêmes appréciations sur leurs chances de réussite. Par exemple, pour une famille aisée, les gains attendus de la poursuite des études sont forts tandis que les coûts financiers sont relativement faibles vis-à-vis des revenus des parents ainsi que les risques d'échec. Ces paramètres sont inversés pour les milieux populaires, il est tout aussi rationnel pour ces familles de privilégier les études courtes.

Plus de 40 ans après les travaux de Bourdieu, des tableaux d'analyse de données dans le rapport R.E.R.S. du ministère de l'Education Nationale français de 2014³¹ indiquent, dans l'ensemble des établissements publics et privés du second degré, qu'un élève sur quatre scolarisé en second cycle général et technique (25,7%) est enfant d'ouvrier, de retraité ou d'inactif (chômeur n'ayant jamais travaillé), tandis qu'ils représentent un élève sur deux dans le second cycle professionnel (52,5%) et sept élèves sur 10 dans l'enseignement adapté (71,8%). Ainsi il est constaté que l'orientation des élèves au sein des différentes filières est fortement marquée par leur origine

³⁰<http://skhole.fr/les-causes-de-l-inégalité-des-chances-scolaires-par-raymond-boudon> 1990

³¹ Repères et Références Statistiques (R.E.R.S.) publications annuelles édition 2014 édité par le Ministre de l'Education Nationale , de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (brochure 3.09.2014)

sociale. De même, le déroulement des études secondaires reste marqué par de fortes disparités sociales : 34% des enfants d'ouvriers accèdent à la terminale générale ou technologique sans jamais avoir redoublé contre 72% des élèves dont le père est cadre ou enseignant. Au niveau de l'inscription à l'Université, les étudiants issus de milieux très favorisés (selon l'étude : chef d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures mais aussi professeurs des écoles) représentent 29,9% des inscrits contre 22,5% des étudiants de milieux défavorisés (ouvriers et inactifs). La réussite de ces derniers n'est pas très élevée, seuls 32,1 % d'entre eux obtiennent une licence en trois ou quatre ans contre 45,8% des étudiants issus de milieux très favorisés. D'où le double constat, les enfants des milieux défavorisés sont à la fois moins nombreux à s'inscrire à l'Université et à la fois moins nombreux en proportion à réussir leurs études universitaires. Ces chiffres très récents vont donc dans le sens de la thèse de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, ce qui n'est pas sans donner un sentiment de découragement quant aux capacités du système éducatif à « sortir » les élèves de leurs milieux.

Les deux sociologues expliquent ce phénomène de « reproduction sociale » par la « violence symbolique » du professeur. L'école est, d'après eux, un instrument de reproduction sociale au service des classes dominantes. Pierre Bourdieu explique la réussite scolaire des enfants des milieux favorisés non pas seulement par leur talent mais par leur héritage culturel. Les familles favorisées transmettent une culture, « une aisance linguistique et comportementale » à leurs enfants (V. Troger³², 2012) qui est celle attendue implicitement par l'enseignant. Ce dernier, faisant partie de ce milieu favorisé, utilise des références et un niveau de langage propre à son milieu social. L'élève issu d'un milieu défavorisé doit faire des efforts d'adaptation et d'assimilation d'une culture qui lui est étrangère. Ces efforts viennent en supplément des efforts nécessaires à l'apprentissage des savoirs, ce qui constitue une forme de « violence symbolique » à son égard.

Dans la classe de première ST2S, sujet de notre recherche, 25 élèves sur les 27, ont dans leur entourage proche (parents, fratrie, grands-parents, ...) des personnes qui travaillent dans les carrières sanitaires et sociales.

3.3. Le contexte économique

Le contexte économique exerce aussi un certain degré d'influence sur le choix de carrière

32 Extrait de V. Troger « Bourdieu et l'école : la démocratisation désenchantée » sciences Humaines ; N°spécial 15, février-mars 2012 ; annexe n°8

et son développement. Par exemple, notre culture privilégie certaines professions, tant au plan du prestige que de la rémunération comme le droit ou la médecine. Aussi, le développement de l'économie comme la mondialisation des marchés, exerce de nombreuses pressions sur le marché de l'emploi. La démographie constitue une autre variable dont il faut tenir compte. Actuellement, les départs à la retraite modifient le paysage des possibilités d'emploi.

Un fait est que la majorité des élèves normands sont attachés à leur région et souhaitent rester plus ou moins proche de leurs familles pour des raisons affectives mais aussi pour des raisons financières. Selon l'INSEE, lorsqu'ils poursuivent des études supérieures, quatre bacheliers bas-normands sur cinq restent dans un établissement bas-normand. Ainsi les métiers choisis sont aussi en fonction de l'offre de formation.

Par exemple les offres de formation de type BTS sont intimement liés à l'activité économique et culturelle de la région puisqu'ils sont ouverts en accord avec les Chambres de Commerce et d'Industrie, le Rectorat et les lycées en fonction du bassin d'emploi.

La fermeture des fonderies de la Société Métallurgique de Normandie, les restructurations de « Saviem » devenu « Renault Trucks », « Blaupunkt » devenu « Valeo », la fermeture de « Moulinex » pour ne citer que quelques exemples du bassin bas-normand ont modelé, défait et refait les BTS liés au monde industriel. Ainsi le BTS maintenance industrielle est devenu BTS maintenance des systèmes, le BTS usinage est devenu BTS industrialisation des produits mécaniques, plusieurs autres BTS ont fermé faute de candidats et faute de marché d'emploi.

Les carrières sanitaires et sociales sont également impactées. L'offre de soins médicaux est très inégalement répartie sur notre territoire. Certaines zones sont des « déserts médicaux » tandis que certains grands hôpitaux sont à la pointe de la technologie de soins sur une problématique de santé particulière. En consultant le recueil d'indicateurs régionaux de 2014 établi par la Drees³³ (extrait en annexe³⁴) uniquement sur les pages de l'offre de soins en lien avec des métiers accessibles aux élèves de ST2S, il est constaté que la Basse Normandie est une des régions les moins bien pourvues de masseurs-kinésithérapeutes et d'infirmières libérales. De même il y a seulement 10 Maisons de Santé Pluridisciplinaires pour toute la Basse Normandie tandis que la Bretagne, région voisine en compte 47! En revanche, la Basse Normandie est dotée d'un taux de lits hospitaliers pour les accouchements, la médecine de courte durée et pour la psychiatrie très au-dessus de la moyenne nationale ce qui va de paire avec une offre d'emplois pour les métiers d'aide-

33 Drees Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques

34 En annexe n°9 les extraits du recueil d'indicateurs régionaux

soignante, auxiliaire de puériculture, sage-femme, et infirmier. L'offre hospitalière en soins de suite et de réadaptation et HAD³⁵ est plutôt bonne (2ème quartile vis-à-vis de la moyenne nationale) ce qui se traduit par une demande en infirmière et aides-soignantes mais aussi psychomotriciens, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, éducateurs spécialisés.

4. L'adolescent et les transformations affectives : le concept de soi vocationnel et la maturité vocationnelle

L'adolescence (15-18 ans) est l'âge de l'insertion de l'individu dans la société adulte. Selon Piaget, les nouveautés affectives propres à l'adolescence relèveraient principalement du rôle des facteurs sociaux (au double sens de la socialisation et des transmissions culturelles) et seraient favorisées par les transformations intellectuelles inhérentes au développement de l'enfant.

4.1. Le soi vocationnel

D'après Jean Piaget et Bärbel Inhelder³⁶, à l'adolescence, l'enfant passe des « opérations concrètes », centrées sur le réel à la « pensée formelle » qui assimile le réel qu'en fonction de déroulements imaginés ou déduits.

Ce changement de perspective est tout aussi fondamental d'un point de vue affectif que cognitif. Il devient ouvert aux valeurs et grâce à ses nouveaux instruments déductifs, le jeune peut entrevoir de s'ouvrir à des possibilités nouvelles auxquelles il se prépare déjà parce qu'il parvient à les anticiper.

L'autonomie morale, qui débute sur le plan interindividuel au niveau de 7 à 12 ans, acquiert, avec la pensée formelle, une dimension de plus dans le maniement des « valeurs idéales » ou « supra-individuelles », comme l'idée de justice sociale, d'idéaux rationnels, esthétiques ou sociaux.

En fonction de telles valeurs, les décisions à prendre, en opposition ou en accord avec l'adulte et notamment dans la vie scolaire, ont une toute autre portée que dans les petits groupes sociaux du niveau des opérations concrètes.

Ainsi, chez l'adolescent, ces valeurs lui permettent d'être capable de construire des théories et de se préoccuper du choix d'une carrière qui corresponde à une vocation et lui permette de

35 HAD Hospitalisation à Domicile

36 Jean Piaget et Bärbel Inhelder, la psychologie de l'enfant PUF ; 1993

satisfaire ses besoins de réformation sociale et de création d'idées nouvelles.

D. Super accorde également une certaine importance au **concept de soi** qui insuffle une dynamique de base dans le développement de carrière et qui évolue dans le temps.

Le concept de soi est la manière dont l'individu se perçoit au plan de ses intérêts, aptitudes et valeurs. Il s'agit de la manière dont l'individu perçoit son environnement et le monde du travail.

Le concept de soi vocationnel se développe donc à partir de nombreux éléments comme

- La croissance physique et cognitive
- L'observation du travail
- L'identification avec des adultes au travail
- L'environnement général
- L'ensemble des expériences

4.2. L'indécision vocationnelle

La méconnaissance de ses intérêts, le manque d'information, l'incapacité à analyser les problèmes de son orientation, l'anxiété, le manque de confiance en soi, ... sont autant d'éléments perçus comme des facteurs d'immaturation.

« L'indécision désigne l'incapacité d'une personne à exprimer un choix quand elle est incitée à le faire. On parle d'indécision vocationnelle lorsque l'incitation à la décision a pour objet tout choix portant sur une future activité professionnelle ou sa préparation. On distinguera l'indécision scolaire quand il s'agira du choix d'une filière ou d'un type de formation et l'indécision professionnelle quand il s'agira du choix d'un métier, d'un emploi ou d'un secteur d'activité professionnelle » (Forner, 1999)³⁷.

« L'indécision est chez l'adolescent une période normale qui précède l'entrée dans le processus de décision. Le fait d'être indécis n'est pas l'indice de difficultés personnelles mais traduit simplement l'état d'immaturation » (O.Dosnon, 1996)³⁸

L'analyse de l'entretien avec la psychologue scolaire de l'établissement, Nathalie Colombo, nous fournit plusieurs indices ou hypothèses qui participeraient à cette indécision chez l'adolescent :

37 Yann Forner, L'épreuve de Décision Vocationnelle, Paris 1999

38 Odile Dosnon, L'indécision face aux choix scolaire et professionnel : concepts et mesures L'orientation Scolaire et Professionnelle vol.25, 1996

x le manque de confiance en soi

Les élèves de lycée entrent dans un âge où le manque de confiance en soi domine les esprits. « Les élèves sont dans une tranche d'âge intermédiaire où ils quittent l'enfance, où ils s'apprentent à rentrer dans l'âge adulte, en ayant les prémices des responsabilités d'adultes » résume N Colombo. La première des responsabilités étant la responsabilité de leur orientation, elle est très anxiogène.

x la disponibilité de l'esprit

Un autre élément soulevé par N.Colombo est d'ordre psychologique : la disponibilité de l'esprit. Les élèves de Terminale doivent remplir dès janvier un dossier informatique national sur leur choix d'orientation post-baccalauréat. Comme c'est une obligation, les élèves s'exécutent mais elles le font sans y avoir réfléchi, sans se projeter dans le 'Post-baccalauréat'. N.Colombo affirme que « les élèves sont trop prises par l'obtention du baccalauréat pour réfléchir à ' après le bac', elles n'ont pas l'esprit disponible. »

Le baccalauréat reste, semble-t-il, dans notre société occidentale, un rituel de passage à l'âge adulte. Ainsi à la non-disponibilité de l'esprit de beaucoup d'élèves s'ajoute un phénomène de maturation. N.Colombo dit qu' « une élève *avant* le bac ou *après* le baccalauréat ce n'est plus la même ». Avant le baccalauréat, beaucoup sont des enfants insouciants pour lesquels les parents ont décidé de nombreuses choses, il y a une continuité, un « circuit traditionnel » : école primaire puis le collège puis le lycée. Très peu d'élèves ne suivent pas ce « circuit traditionnel » et partent en apprentissage. Il s'agit souvent de situations complexes d'enfants en difficultés scolaires. L'immense majorité des élèves suivent le « circuit traditionnel » et à l'issue commencent enfin la professionnalisation et l'entrée dans le monde des adultes. Les voies post-baccalauréat possibles sont multiples et surtout méconnues. Ce que font les adultes reste un mystère pour beaucoup d'élèves du lycée, et lorsqu'ils sont interrogés sur les professions de leurs parents, nombreux sont ceux qui en ont une idée floue.

x la motivation

N.Colombo soulève également le problème de la motivation. Elle cite des cas d'élèves, qui, malgré des réussites aux épreuves écrites, cumulent les échecs aux épreuves orales des concours d'entrée à l'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers). Après un travail avec ces élèves, notre psychologue conclut que derrière ces échecs il n'y avait pas un problème de manque de compétences ou de connaissances mais un problème de motivation. « Elles n'ont plus la certitude et la conviction comme avant de vouloir faire ce métier » résume-t-elle.

La certitude de vouloir faire un métier donné peut s'estomper par des phénomènes de maturation ou par des confrontations à la réalité des formations. Se sont-elles enfermées dans un rêve d'enfants ? N. Colombo le croit pour certains élèves. Ce projet de métier était souvent une réponse que certaines élèves ont donnée très jeunes et qui a satisfait tout le monde. Notre psychologue pense que par la suite « cette réponse est devenue une réponse automatique » et donc donnée en n'y réfléchissant plus. Il est difficile pour certains élèves de se défaire de ce rêve d'enfant car cette réponse automatique est rassurante autant pour eux que pour leur entourage.

x la prévalence des notes par rapport à la personnalité de l'élève

Selon Nathalie Colombo, la personnalité prévaut sur les notes, dans le cadre de l'orientation. Pour elle, les notes ne sont pas « une vérité sur un être humain, c'est une évaluation à un temps donné dans un contexte particulier, ce n'est pas révélateur de leur compétence, de leur capacité ».

A. Antibi dans son ouvrage *La Constante Macabre*³⁹ souligne que les notes sont juste des indices qui sont soumis à de nombreux facteurs personnels, environnementaux, etc. Il met en évidence l'impact du relationnel entre l'enseignant et ses élèves ainsi que les pressions exercées sur l'enseignant pour rester dans ce mécanisme de sélection « par la pression des collègues, des élèves, des parents d'élèves, on est obligé d'entrer dans les normes » (extrait). Dans ses conditions, une orientation basée sur les notes est finalement illusoire. Et pourtant combien sont-ils à venir au Lycée Technologique par réelle volonté propre ? A. Antibi déplore ce classement des filières entre elles (Générale, Technologique et Professionnelle) dans lesquelles les élèves en fin de collège sont poussés non pas en fonction de leurs goûts et de leurs aptitudes mais pour répondre à des statistiques d'établissement.

Pourtant, N. Colombo affirme « qu'il y a des élèves très compétents intellectuellement qui viennent directement en lycée Technologique car l'enseignement technologique c'est un contenu qui est beaucoup plus concret ». Comment expliquer ce classement des lycées qui fait que la grande majorité des élèves se dirigent vers l'enseignement général ? Ce serait, selon elle, à cause des représentations en cours. « N'oublions pas », dit-elle, « que les parents ont été des élèves. » Certains parents ne savent pas que des réformes importantes ont transformé les bacs technologiques. Il est demandé plus d'exigences en terme d'acquisition de connaissances et de compétences théoriques et l'accès aux études supérieures a été élargi notamment à l'Université. D'après notre psychologue, la réforme du bac ST2S a eu pour objectif « de remettre une dimension plus proche de l'enseignement

39 André Antibi *La constante Macabre ou comment a-t-on découragé des générations d'élèves ?* Editions Math'Adore, 2003

général puisque l'on y retrouve la même démarche intellectuelle de l'analyse, de l'observation, de l'argumentation. » La différence entre Lycée Général et lycée Technologique se situe au niveau des contenus, « en Lycée Général on a un contenu abstrait, en Lycée Technologique on a un contenu concret » précise-t-elle.

Les représentations anciennes de certains parents font que trop d'enfants sont orientés vers le lycée Technologique parce que les bulletins de notes sont moyens. Ce qui est dommage car c'est avant tout la personnalité de l'élève qui prime sur son orientation.

Par personnalité il faut comprendre ce que l'élève est capable de mobiliser comme énergie pour dépasser des difficultés. La personnalité dans ce sens est donc intimement liée à la motivation. N.Colombo est intimement persuadée que « le manque de motivation est un véritable paravent qui nous empêche de voir les réelles compétences des élèves »

x la confrontation à la réalité

Enfin, le dernier élément important est la confrontation à la réalité. L'orientation serait trop théorique. Pour notre psychologue « cela peut être joli sur le papier, cela peut plaire sur le papier mais après quand tu es sur le terrain (...) c'est différent ». N.Colombo travaille sur la représentation que les élèves ont d'un métier : « je cherche à voir s'il y a seulement une représentation théorique (...) ou s'il y a une analyse un minimum pratique ». Lorsqu'un élève montre qu'il a cherché à s'informer en regardant des émissions de télévision, en rencontrant des professionnels au forum des métiers, en allant aux portes ouvertes des centres de formations, sa démarche montre qu'il n'est plus dans la représentation, dans l'illusion. »

L'adolescent semble alors atteindre un certain degré de **maturité vocationnelle**, qui se définit alors comme le niveau de connaissance de soi, de son environnement et aussi de la capacité de manifester un certain sens de l'autonomie et de la débrouillardise.

4.3. La maturité vocationnelle

Un élément dont N Colombo a fait part dans notre entretien est l'apparition d'un phénomène nouveau en ST2S au sein de l'établissement. Depuis l'année dernière, il y a eu une très forte augmentation d'élèves qui cherchent à quitter la filière, soit (6% de l'effectif des élèves scolarisées en terminale ST2S). Elle analyse les raisons de ce changement d'orientation par des facteurs de **maturation**. Les élèves étaient intéressées par le « sanitaire et social », mais selon N.Colombo, «

ils ont confondu la relation d'aide dans le médical avec la relation d'aide que l'on peut avoir dans le social ». Dans le domaine médical, la relation d'aide est une relation de soins, le soignant est confronté à la souffrance humaine, à l'atteinte du corps et cela rebute certains élèves. Ces élèves quittent la filière qu'ils avaient pourtant choisie, pour aller dans des domaines où la relation d'aide est plus « légère ».

N.Colombo donne les exemples du Droit ou de l'Optique, : « il y a toujours la relation d'aide mais sans cette teinte de souffrance »

5. Le principe de l'expérience

L'approche éducative accorde une place capitale à l'expérience. Elle se réfère aux travaux de J.Piaget pour qui l'individu n'est pas prédéterminé mais se construit par l'action, ceci en relation avec son environnement.

Au regard des réponses au questionnaire, nous voyons toute l'importance que revêt chez le jeune le stage, la confrontation à la réalité.

5.1. La représentation des métiers

Il est donc intéressant maintenant de s'inquiéter de la représentation qu'ont les élèves de quelques métiers de la filière sanitaire et sociale. Il leur a été demandé quelles étaient les tâches ou fonctions des professions suivantes : infirmier, aide-soignant, éducateur spécialisé, Aide Médico Psychologique (AMP), assistant de service social, ergothérapeute. Le choix s'est opéré afin de mêler des professions « phares » de la filière (infirmière, aide-soignante, assistante sociale, éducateur spécialisé), à des métiers inconnus du grand public car « sans vitrine » (ergothérapeute) et le métier d'AMP souvent confondu avec celui d'aide-soignant.

En s'appuyant sur l'expérience du terrain, les rencontres avec des professionnels exerçant ces métiers et les caractéristiques données par le site de l'ONISEP⁴⁰, leurs réponses⁴¹ ont été évaluées en 4 niveaux de connaissance : « réponse jugée correcte », « réponse approximative », « pas de réponse », « réponse fausse ».

40 ONISEP Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions

41 En annexe n°5 l'exploitation du questionnaire

- **Le métier d'infirmier** est très bien identifié, 50% des élèves en ont une représentation correcte et 50% une représentation approximative.
- **Le métier d'aide-soignant** l'est nettement moins, souvent confondu avec celui d'infirmier, les réponses approximatives sont de 22% et les réponses fausses de 18%, 2 élèves déclarent ne pas savoir.

L'aide-soignant « assure l'hygiène et le confort des patients. Il apporte aussi son soutien aux personnes dépendantes pour toutes les tâches de la vie quotidienne, à domicile ou en centres d'accueil (...) il travaille sous la responsabilité des infirmiers » d'après l'ONISEP. Les soins dispensés sont limités : pas de médicaments, pas de soins médicaux (ex installer une perfusion), l'aide-soignant participe à d'autres soins comme le changement de certains pansements, il est capable de mesurer les paramètres vitaux (pression artérielle, température, rythme respiratoire, mensurations).

- **Le métier d'AMP** est pour toute la classe un inconnu, 26% des élèves ne répondent pas et 67 % des réponses sont erronées. Certes, ces élèves qui auront un bac ST2S sont déjà trop diplômés pour ce métier qui s'adresse plutôt à des élèves de niveau CAP-BEP. Néanmoins, dans le cadre d'une équipe de soins pluridisciplinaires (IME ou IMP⁴²), elles auront à travailler avec des AMP. L'ONISEP les décrit comme « à la frontière de l'éducatif et du soin, l'aide médico-psychologique accompagne des personnes en situation de handicap ou de dépendance. Il les aide dans tous les gestes de la vie quotidienne et favorise leur épanouissement. (...) sous la responsabilité d'un travailleur social ou paramédical. (...) leur public est celui des personnes âgées dépendantes et des personnes handicapées ».
- **Le métier d'éducateur spécialisé**, n'est pas bien identifié par les élèves, 41% des réponses sur les tâches et fonctions sont approximatives et 37% sont erronées. Il se pose là encore un problème de représentation. « L'éducateur spécialisé aide les personnes en difficulté (enfants, adolescents, adultes) à devenir autonomes pour mieux s'insérer dans la société. (...) l'objectif de l'éducateur [est de]: préserver et restaurer l'autonomie [des jeunes] en les valorisant par le biais d'activités socio-éducatives (sorties, ateliers, soutien scolaire, aide à l'insertion) » d'après l'ONISEP. Les élèves de la classe, visiblement, n'imaginent pas que l'éducateur spécialisé travaille aussi avec des adultes en difficulté (sociale, physique), des personnes handicapées mentales, et que les jeunes confiés sont souvent ceux qui souffrent de problèmes (familiaux, scolaires, de comportement).

42 Instituts Médico-Educatifs (IME) Instituts Médico-Pédagogiques (IMP)

- L'autre métier associé aux jeunes - **assistant de service social** - n'obtient pas non plus de bons résultats en terme de définition des tâches par les élèves. 30% des réponses sont approximatives, 37% sont fausses ou inexistantes et pourtant l'assistant de service social « a un rôle important pour la protection de l'enfance » Les élèves souhaitent pourtant travailler avec un public très jeune (0-3 ans), jeune (3-12ans) et adolescent (12-17ans) pour 54% des réponses.
- 2 élèves veulent devenir **ergothérapeutes**, un métier bien mystérieux pour plus de la moitié de la classe (56% sans réponse) ou complètement imaginaire (30% de réponses fausses). L'ergothérapeute, toujours d'après l'ONISEP, « grâce à des techniques de rééducation qui passent par des activités artistiques ou manuelles, aide les personnes souffrant d'un handicap à retrouver l'autonomie nécessaire à leur vie quotidienne. A partir de besoins identifiés par lui, il établit un programme individualisé et propose des solutions techniques aux handicapés pour permettre de réaliser les actes de la vie quotidienne, de se déplacer, et d'accéder à son milieu scolaire ou professionnel. »

La dernière question de l'enquête portait sur le public avec lequel l'élève souhaitait travailler. Plusieurs réponses étaient possibles, mais les résultats sont déroutants par rapport à la représentation du métier d'infirmier et d'aide-soignant car les personnes malades récoltent seulement 14% des réponses, les personnes handicapées 8% des réponses et les personnes âgées 3%. Ces publics sont pourtant le cœur de métier des infirmiers et des aides-soignants.

5.2. La Confrontation à la réalité (les stages)

Cette confrontation est l'objectif principal des stages de découverte qui sont positionnés en classe de troisième au collège et pour les lycées techniques en seconde.

Théoriquement, la confrontation au monde professionnel est intéressante et formatrice pour des adolescents. Les stages étant relativement tôt dans « le circuit traditionnel », c'est l'occasion pour les élèves de se faire une première idée. S'ils ont un rêve d'enfant, ils peuvent le confronter au réel. Si le stage leur a plu, ils peuvent ainsi choisir leur filière au lycée en conséquence, particulièrement au Lycée Technologique

Mais en pratique la situation est bien différente : les collégiens ont beaucoup de mal à trouver un lieu de stage. Ils ont moins de 16 ans, il leur est interdit de « toucher à quoi que ce soit » sous couvert de raisons de sécurité. D'autre part, tout contact avec des personnes malades ou en

soins leur est interdit pour des raisons de secret médical. Un adolescent ne serait pas en mesure de comprendre ce qui relève du secret médical et ce qui n'en relève pas. Il pourrait être amené à connaître des éléments sur les personnes soignées et les divulguer à l'extérieur. Dans ces conditions comment faire prendre conscience de la réalité du terrain à des élèves intéressées par les carrières médicales et para-médicales !

Une autre composante à prendre en compte est celui de la visibilité des métiers. Le monde professionnel des adultes est mystérieux pour les enfants. Ils n'en voient que les métiers visibles : instituteur, professeur, boulangère, médecin, postier, pompier visibles car ils ont une vitrine, un contact plus ou moins direct avec le reste de la population et sont bien identifiés par les enfants. Comment avoir envie d'un métier dont l'existence n'est même pas soupçonnée ?

Une étude (2013) sur le réseau social professionnel LinkedIn a sondé 8000 salariés à travers le monde sur la question suivante : quel métier rêviez-vous enfant ? Pour les jeunes filles en France, il s'agit pour le premier d'enseignante, en deuxième de médecin, infirmière ou urgentiste puis en troisième position écrivain, journaliste ou romancier.

Ainsi le stage en classe de troisième intègre ces deux problèmes : difficultés d'accès à un stage et l'effet « visibilité du métier ». Il aboutit, quand les parents n'ont pas le réseau social adéquat qui permet de « placer » l'adolescent, le plus souvent à une semaine dans leur ancienne école maternelle ou primaire ce qui est assez limité en termes de découverte et d'ouverture à des milieux différents. N.Colombo pense que ces « stages en classe de troisième ou de seconde sont dans une période où il n'y a pas la maturité nécessaire à une prise de recul suffisante », ils sont donc mal positionnés.

Si on recentre le problème de la confrontation aux réalités du terrain grâce à des stages, à la filière ST2S, objet de notre étude, il est à noter qu'il existait un stage d'une durée de 5 semaines durant l'année de première pour le baccalauréat SMS. Ce stage a disparu des programmes lors de la réforme en 2008 qui a transformé le baccalauréat SMS en ST2S⁴³. Ce stage devait être effectué dans un établissement de soins ou de prévention ou dans un établissement à caractère social ou socio-éducatif. « Ce stage manque » d'après pour N.Colombo qui a connu cette réforme. Dans le même article, *Le Parisien* indique que « la suppression [du stage] montre bien que l'aspect professionnel du Bac SMS est abandonné pour orienter plus les élèves vers les études supérieures. ». Cette affirmation confirme l'idée de l'aspect trop théorique de l'orientation car d'après N.Colombo « rien ne remplace l'immersion ».

43 D'après *le Parisien Etudiant*

5.2.1. Impact du stage sur le choix de filière

Les quatre élèves déjà titulaires d'un baccalauréat professionnel ont, lors de leurs formations en CAP/BEP et Bac. Pro., effectué plusieurs stages en milieu professionnel en lien direct avec celles-ci. La confrontation aux réalités du terrain a été déterminante en ce qui les concerne car même si elles ont, toutes les quatre, coché la case « oui ce stage m'a plu », elles ont choisi de se réorienter.

En combinant les résultats à la question⁴⁴ «où étiez-vous l'an passé ? » et ceux obtenus à la question 3bis « le stage vous a-t-il plu ? », il est possible de déduire si les élèves avaient fait la démarche de quitter leur lycée à la fin de la seconde pour venir à Sainte Ursule suivre la filière ST2S et si ce choix de filière était en lien avec les stages qu'elles avaient effectués.

- ◆ - 7% étaient en classe de seconde dans un autre lycée, ceux-ci auraient donc réellement choisi la filière ST2S.
- ◆ - 63% des élèves étaient en classe de seconde dans ce lycée, plusieurs hypothèses sont possibles :
 - soit elles avaient fait leur choix de lycée dès l'entrée en seconde en fonction des filières proposées dans ce Lycée (le Lycée Sainte Ursule ne propose que 2 filières en première et terminale : ST2S ou STMG)
 - soit elles ont choisi ce lycée car il est en continuité de leur collège puis ont choisi la filière ST2S par élimination de l'autre filière STMG. Il est retrouvé ici l'idée développée plus haut du « circuit traditionnel : école primaire-collège-lycée ».
- ◆ 19% des élèves viennent quant à eux qu'une classe de première dans une autre filière

5.2.2. Appréciation des stages par les élèves

Les élèves ont tous répondu avoir fait au moins un stage, la majorité en a fait deux et quelques-uns 4 voire 5 stages dans des lieux différents. L'effectif global du nombre de stages effectués est de 53. Pour une écrasante majorité des élèves, les stages ont plu (87%), ce qui montre que les élèves apprécient la confrontation avec « le monde réel », celui des adultes.

5.2.3. Domaine des stages

44 En annexe n°5 l'exploitation du questionnaire remis aux élèves

Les stages sont classés en deux catégories : les stages en lien avec la filière ST2S et ceux sans lien avec la filière ST2S.

Pour les stages en lien avec la filière, il s'agit des stages en milieu médical, paramédical ou de prévention ainsi que les stages en milieu social ou socio-éducatif. Parmi les stages en lien, voici les exemples les plus représentatifs : une infirmière en exercice libéral, un cabinet dentaire, une crèche ou une école maternelle, un ITEP⁴⁵, une maison de retraite ou un foyer EHPAD⁴⁶, un service psychiatrique en clinique, un Institut Médico-Educatif.

Il est possible de constater un fait très rassurant : les stages en lien avec la filière ST2S représentent 57% des stages qui ont plu aux élèves. Ce chiffre permet donc de supposer qu'une majorité des élèves a effectivement choisi cette filière grâce à des stages effectués dans le domaine sanitaire ou social qui a su les séduire.

Les stages qui n'ont pas plu (13%) sont en majorité des stages qui n'avaient pas de lien avec la filière (9%).

Les stages réalisés par les élèves de la classe sont à l'image des difficultés citées plus avant : difficulté d'une part à trouver un lieu de stage qui les accepte, difficulté d'autre part à quitter l'aspect « visibilité du métier ». Ainsi même en y comptabilisant les stages effectués avec les infirmières en exercice libéral, seuls 7 stages ont lieu dans un milieu médical, paramédical ou de prévention. Le milieu médical est très difficile d'accès, les raisons en sont compréhensibles mais c'est à la fois regrettable pour la représentation des métiers par des élèves qui se destinent à une carrière sanitaire ou sociale.

25 stages se sont déroulés dans le milieu social ou socio-éducatif, les écoles maternelles et primaires en représentent 8, les crèches en représentent 12 et donc cumulés les établissements d'accueil et d'enseignement des enfants représentent 20 stages sur les 25 stages de cette catégorie. Cet environnement éducatif, les élèves le connaissent déjà parce qu'ils l'ont vécu eux même et/ou via la fratrie ou la famille élargie, difficile dans ces conditions d'apporter de quoi nourrir une réflexion.

L'aspect « visibilité du métier » est illustré par leurs réponses concernant les stages classés comme « pas en lien direct avec la filière » : des commerçants (boulangerie, fleuriste, salon de coiffure, parfumerie, banque et agence de voyage) ont accueilli des stagiaires. Ces professions sont bien identifiées par les élèves et leur entourage, ils ont « une vitrine ». Il est aisé de poser un visage, un local, un matériel utilisé, puis des connaissances et des compétences sur ce nom de métier. Pour quelles raisons ces métiers « vitrine » sont-ils plus accessibles ? La grande majorité de ces métiers

45 ITEP Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique

46 EHPAD Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

« vitrine » sont des métiers de commerçants-artisans. Or ce sont des métiers qui sont accessibles via des bac Pro. Aussi il y a une culture du stage, la transmission du savoir artisanal reste une transmission directe du patron vers ses apprentis à l'opposé d'autres métiers plus abstraits et théoriques qui passent par des longues années d'assimilation de connaissances théoriques pures.

Ainsi à partir d'une première prise de contact avec les élèves est né un questionnement sur les déterminants de l'orientation. Les premiers éléments seraient d'ordre de l'évolution psychologique de cette tranche d'âge : manque de confiance en soi, maturation, phénomène d'anxiété face à de nouvelles responsabilités d'adultes, disponibilité de l'esprit et objectif Baccalauréat, poids du bulletin scolaire, personnalité de l'élève, motivation et démotivation telle un paravent des compétences propres. D'autres éléments seraient plutôt liés à l'environnement et à la capacité de stimulation de celui-ci : le « circuit traditionnel » école primaire-collège-lycée, les rêves d'enfants, les confrontations aux réalités via les stages avec leurs intérêts et leurs limites, l'offre de formation liée à l'offre d'emploi d'une région, les représentations de la filière ST2S et des différents métiers des carrières sanitaires et sociales.

Partie III
La place de l'enseignant
dans l'orientation

Maintenant que le cadre du processus d'orientation a été défini d'une part sur le plan des procédures et dispositifs mis en place par le système éducatif français et d'autre part par les apports de la psychologie et de la sociologie, nous allons réfléchir sur l'enseignement et la place de l'enseignant dans les deux premières étapes de l'ADVP : l'exploration et la cristallisation. Que deviennent alors les objectifs de l'enseignant ? Ces élèves sont dans une filière technologique et non générale donc ils ont déjà en conscience ou par hasard choisi une voie professionnelle : voie sanitaire ou voie sociale et pourtant seuls quelques-uns ont une idée de métiers et l'enquête a montré que les représentations des métiers étaient au mieux approximatives. Ainsi c'est plutôt le besoin des élèves qui sera un guide. Le programme de première en ST2S est ambitieux, les élèves doivent acquérir un grand nombre de connaissances dans des domaines complètement nouveaux pour eux. S'ils ne voient dans la succession des cours et activités technologiques de ST2S qu'un cumul de connaissances sans lien et sans intérêt, ils risquent de subir les cours (une des deux principales matières de leur emploi du temps). S'ils perçoivent dans les cours les liens immédiats et évidents avec des métiers alors cela nourrira leurs idées de projets professionnels et donc leur appétence et par conséquent leur motivation à venir en cours. L'enthousiasme et le plaisir de faire les activités proposées sont, à défaut de l'élaboration d'un projet professionnel parfaitement clair et abouti, les objectifs de la recherche.

1. L'identification des compétences

Les deux phases, l'exploration et la cristallisation, correspondent à la découverte de soi, pour l'une, et la découverte des métiers pour l'autre. Or il s'agit d'un programme de lycée technologique et non de lycée professionnel. Le Bulletin Officiel (B.O.)⁴⁷ est présenté en « connaissances par thèmes » et en « objectifs pédagogiques » avec le niveau taxonomique des compétences attendues. A suivre les thèmes tels qu'ils sont présentés, aucun métier ne transparaît à travers l'enseignement. Il est proposé la méthodologie suivante : une analyse du B.O et des documents d'accompagnement va permettre de relever des compétences. Puis un suivi de cohorte de bacheliers ST2S va aider, dans le vaste choix des métiers possibles, à choisir deux métiers ayant les préférences des élèves. Les compétences de ces deux métiers seront identifiées. Enfin un parallèle sera établi entre les compétences demandées du BO et celles des deux métiers.

⁴⁷ Le BO est disponible sur le site Eduscol voir la sitographie

1.1. L'analyse du B.O du programme de ST2S classes de première et terminale

Les documents d'accompagnement⁴⁸ du B.O apportent des éclairages indispensables à la compréhension des intentions du programme. En effet ces derniers donnent pour objectif à cet enseignement : « [il] *vise à développer les compétences et repères culturels nécessaires à une poursuite d'études dans les champs sanitaire et social* ». Cet extrait indique clairement que la poursuite d'études est essentielle. D'ailleurs durant la soirée Portes Ouvertes du Lycée Sainte Ursule en avril, les enseignants l'ont répété à tou(te)s les élèves accompagné(e)s de leurs parents afin qu'il n'y ait pas d'amalgame avec le baccalauréat professionnel ASSP lequel, s'il permet une poursuite d'études pour quelques-uns, vise en premier l'insertion professionnelle en tant qu'assistant de soins dans des EHPAD par exemple.

Les documents d'accompagnement précisent que : « *l'enseignement de sciences et techniques sanitaires et sociales se construit autour d'une approche systémique permettant aux bacheliers de la série ST2S d'analyser, dans leurs complexité, des situations d'actualité sanitaire ou sociale et d'en comprendre les enjeux.* ». Globalement l'aptitude globale serait donc l'analyse de situations complexes.

Dans le paragraphe sur les principes généraux du programme 1ère et Terminale ST2S, les compétences visées énoncées sont :

- *« analyser des faits de société posant des questions sanitaires ou sociales*
- *caractériser l'état de santé et de bien-être social des populations, des groupes sociaux*
- *comprendre la relation entre les demandes en matière de santé et de vie sociale et les réponses politiques et institutionnelles*
- *distinguer les objectifs des politiques de santé publique, de protection sociale, d'action sociale*
- *identifier les organisations mises en place au niveau national et local*
- *identifier les modalités de mise en œuvre de la démarche de projet dans le champ sanitaire et social et ses spécificités*
- *analyser et d'utiliser les méthodes et les outils permettant le recueil de données, la production, la transmission et la protection des informations.* »

Les niveaux taxonomiques indiqués dans le B.O sont pour la plupart de niveau 3 « maîtrise des outils ». Les compétences attendues sont donc « *l'élève est capable de transposer, d'analyser, d'établir des relations, des principes d'organisation, de synthétiser, de porter un regard critique.* »

Une tentative de synthèse du savoir-faire des élèves, à l'issue de leur filière ST2S, à partir des deux éléments précédents, serait : l'élève doit être capable d'analyser c'est-à-dire de raisonner et

48 Documents d'accompagnement du B.O. et documents Ressources Eduscol voir la sitographie

d'extraire des éléments d'une situation complexe. Une fois qu'il a isolé ces éléments, il doit parvenir à les caractériser, à établir les liens entre eux, à les mesurer, à porter un jugement. Puis il doit être capable de les adapter à d'autres situations, de comprendre les systèmes mis en place en relation avec ces éléments dans leur organisation et leurs finalités.

Les documents d'accompagnement sont très succincts en terme de compétences de « savoir-être », il est seulement mentionné « *la formation en ST2S, par une approche technologique permet le développement de compétences transversales, en particulier l'écoute, le travail en équipe, l'esprit critique* ». Comment pouvons-nous compléter plus clairement ces compétences ?

1.2. Les compléments en termes de compétences de « savoir-être »

Au regard d'expériences professionnelles antérieures au métier d'enseignant et de contacts avec des professionnels des métiers du sanitaire et social, il est possible de déduire que les métiers du social et du sanitaire ont en commun des compétences humaines d'écoute active, d'empathie, d'ouverture et de respect de l'autre. Cette première approche a été confrontée aux lectures de témoignages. En effet, la lecture de témoignages des premières personnes concernées, c'est-à-dire les malades ou les personnes lourdement handicapées, peut aider à la définition de ces « savoir-être ».

Dans *L'Eloge de la faiblesse*⁴⁹, Alexandre Jollien, philosophe, handicapé suite à un manque d'oxygène à la naissance, décrit l'univers de l'institution spécialisée qui a été le sien jusqu'à ses 20 ans. Il porte un regard à la fois reconnaissant et à la fois très critique sur les éducateurs : « *le secteur social attire souvent des personnes à la recherche d'une certaine valorisation. Dès lors, le métier d'éducateur leur offre une chance d'endosser un rôle qui leur permet de s'afficher. (...) Souvent j'ai rencontré, dans cette profession, d'habiles raisonneurs, à la personnalité rigide, aux comportements incertains ; ils ne plaisantaient jamais, ne toléraient rien, s'énermaient facilement, prodiguaient des conseils qu'ils ne suivaient nullement (...) je me souviens aussi d'un éducateur à qui l'on avait déclaré : « ça doit être dur, ce que vous faites. » Pour toute réponse, il avait posé ostensiblement sa main sur son coeur* ». Cet extrait n'est guère à l'avantage des professionnels qui ont côtoyé l'auteur, ils sont décrits comme égoïstes, égocentristes, rigides et dépourvus d'affectivité ... à l'opposé des qualités de savoir-être décrites plus avant.

Lorsqu'il est demandé à Alexandre Jollien de décrire les éducateurs qui l'ont aidé, il répond :

49 Alexandre Jollien *Eloge de la faiblesse* Marabout, éditions du Cerf, 1999

« ils nous aimaient. Ils avaient confiance en nous, en nos possibilités. Sans prétendre tout maîtriser, conscients que beaucoup d'éléments leur échappaient, ils se montraient modestes. (...) celui qui réveille les capacités enfouies par différents obstacles. Cette démarche exige (...) humilité qui permet de garder ses distances, de ne pas juger l'autre, de prendre conscience que l'autre restera toujours un individu irréductible, qui ne peut être totalement soumis, analysé, compris. ». Ainsi la qualité essentielle retenue de cette lecture est l'humanité. A.Jollien semble apprécier chez ses éducateurs leur chaleur humaine, leur simplicité, leur modestie et leur bienveillance.

Dans *Patients*⁵⁰, Fabien Marsaud (Grand Corps Malade) décrit avec précision les gestes de l'aide-soignant. Il raconte « qu'il est très doux (...) Ernest se fout complètement d'être remercié (...) il sourit légèrement pour te mettre en confiance, il est sympathique (...) il est là pour s'occuper de toi et il le fait bien, avec délicatesse. Il contrôle chacun de ses mouvements. ». Cet extrait permet de résumer les qualificatifs d'un aide-soignant ainsi : il est compétent, calme et d'une grande patience. A l'opposé, F.Marsaud décrit « la terreur du matin c'est Christiane (...) elle est gentille mais très maladroite avec des gestes super-rustres ». Cet extrait légitime l'affirmation suivante : la qualité essentielle reste celle d'une maîtrise parfaite des gestes techniques. Dans le centre de rééducation, l'auteur fait la découverte⁵¹ du métier d'ergothérapeute. Il écrit : « l'ergo, c'est la personne qui assure la rééducation des membres supérieurs. (...) je réapprends à écrire, que je fais plein de jeux manuels, que j'enfile des perles, (...) mais l'ergo, c'est aussi la personne qui bricole (au sens propre) plein de choses dans ton quotidien pour te permettre de te débrouiller tout seul (...) ça change la vie ! » Les qualités de ce professionnel que semblent apprécier l'auteur est l'ingéniosité, l'imagination et la créativité.

Un autre extrait résume parfaitement la différence entre aide-soignant et infirmier : « il y a les infirmières. Elles ont un rôle plus médical que les aides-soignants. Pour résumer, si l'aide-soignant apporte le petit déjeuner, l'infirmière, elle, fait des prises de sang. ». L'auteur souligne le rapport particulier qui s'installe entre les patients et le personnel soignant. Il le décrit comme un mélange d'intimité, des dépendances mutuelles, de compositions avec les humeurs et l'état de fatigue de chacun. Il en est donc déduit de nouvelles compétences : la délicatesse et la justesse dans les relations humaines.

F. Marsaud écrit également à propos d'un kinésithérapeute : « il a une énergie débordante et contagieuse (...) car en face de lui il n'a pas seulement un patient mais bien un être humain ». A priori ce professionnel aime son métier et il transmet une sorte de passion, une force qui

50 Fabien Marsaud (Grand Corps Malade), *Patients*, collection Don Quichotte, éditions du Seuil, 2012

51 Encore une preuve de la méconnaissance de ce métier dans le grand public de part « l'absence de vitrine »

"transporte" le patient. De plus F. Marsaud rejoint ici A. Jollien dans la considération que doit avoir le professionnel envers son patient : ni un simple dossier médical, ni un corps bizarre qu'il convient d'analyser, de contrôler, mais une personne respectable pour ce qu'elle est c'est-à-dire un être humain avant tout. F. Marsaud rapporte les propos d'un kinésithérapeute : « *on peut avoir un bon feeling avec un patient mais, quoi qu'il arrive, il faut savoir mesurer son degré d'empathie (...) à la fin de la journée (...) il faut laisser au Centre les problèmes des patients, se débarrasser autant que possible de leurs histoires, de leurs douleurs.* » Il sera donc ajouté une ultime compétence celle de la distanciation c'est-à-dire savoir préserver sa vie personnelle des difficultés rencontrées dans sa vie professionnelle.

Pour essayer de résumer les compétences de savoir-être à transmettre aux élèves pour l'ensemble des métiers des carrières sanitaires et sociales, il est retenu que le soignant ne doit pas seulement avoir une maîtrise parfaite des gestes techniques, il doit également savoir, avec justesse, positionner la relation entre lui et son patient : de l'affectivité, de la délicatesse, de l'empathie mais sans être trop proche non plus. Le deuxième « savoir-être » serait un profond respect de l'autre quel qu'il soit et les qualités d'écoute active qui en découlent. Ensuite il est attendu des soignants, de la part des soignés, une grande patience, une sérénité. Enfin, le professionnel de soins doit être passionné, ingénieux et créatif pour transmettre une force communicative aux soignés.

1.3. Le suivi de cohorte de bacheliers ST2S

Pour recentrer l'étude sur les métiers choisis par les élèves du Lycée Sainte Ursule, le responsable de filière, Th.Baudet, a transmis ses suivis de cohorte. En annexe⁵², se trouvent les données brutes et les graphiques obtenus.

La première constatation surprenante est le nombre d'élèves qui travaillent à l'issue de leur baccalauréat : 8 élèves donc 12% de l'effectif à l'inverse de l'objectif écrit plus haut, de cet enseignement : « [il] vise à (...) à une poursuite d'études »

Comme expliqué précédemment dans la méthodologie de l'étude, un travail de recherche sur l'offre de formation et des regroupements ont été nécessaires à l'analyse. Ainsi ont été regroupés les écoles de formation ou de préparation aux concours, les BTS et DTS⁵³ effectués dans les lycées, les

52 Données brutes du suivi de cohorte en annexe 3 et tableaux de synthèse en annexe 4

53 DTS Diplôme de Technicien Supérieur

DUT dans les IUT⁵⁴, les premières années Licence de l'Université, puis les CAP, enfin ceux qui travaillent ou sont sans réponse. A noter que pour la session 2014 à Sainte Ursule, il n'y a aucun redoublant ni échec au baccalauréat.

Quelques élèves tentent « l'aventure » de l'Université dans des matières très diverses : science de la matière, psychologie, Droit ou encore STAPS⁵⁵ Ils représentent 13% de l'effectif. Seules 2 élèves en 2014 sont dans la filière universitaire qui s'adresse à des élèves de ST2S : le DUT des carrières sociales⁵⁶. Egalement surprenant est le faible nombre d'élèves ayant choisi un BTS ESF ou SP3S qui est souvent présenté comme LA voie préférée. Ils ne sont que 6% pour ces deux BTS confondus.

En réalité les chiffres sont en faveur du métier d'infirmier : 7,6% des élèves de la session 2014 ont réussi leur concours infirmier et sont actuellement en écoles IFSI⁵⁷. Comme le concours d'entrée est devenu très sélectif compte tenu de l'engouement pour cette formation et de l'augmentation des candidatures des élèves de Bac S, une grande majorité d'élèves s'est orientée en école de préparation aux concours infirmiers : 28,8%. S'il est cumulé les élèves en Ecole et ceux en préparation, le métier d'infirmière emporte donc largement l'adhésion des choix de carrières (36,4%).

La seconde place dans ce classement est occupée par les écoles de préparation aux concours d'éducateur spécialisé ou d'assistant social avec seulement 7,6%. Les métiers d'éducateur et d'assistant social sont très différents, il ne sera conservé que celui d'éducateur spécialisé au regard des résultats de l'enquête sur la classe de première où les élèves préféreraient travailler avec un jeune public.

1.4. Les compétences associées à deux métiers « phares »

Ainsi l'étude du suivi de cohorte a permis de choisir deux métiers « phares » car ayant la préférence des élèves du lycée. Nous allons maintenant rechercher dans les programmes officiels de formation de ces deux métiers, infirmier et éducateur spécialisé, les compétences en termes de savoir-faire et savoir-être.

54 IUT Institut Universitaire de Technologie

55 STAPS Sciences et Technique des Activités Physiques et Sportives

56 Il existe 4 options à ce DUT option animation sociale et socioculturelle, option assistante sociale, option éducation spécialisée, option gestion urbaine

57 IFSI Institut de Formation en Soins Infirmiers

Un premier fait est que les programmes de formation des écoles en soins infirmiers ont été complètement revus à la rentrée 2009, donc dans la même dynamique que la réforme qui a transformé le bac. SMS en bac. ST2S.

Sur le site "infirmier.com"⁵⁸ qui est un site animé par une vingtaine de professionnels infirmiers de tous secteurs d'exercice, il est déclaré que « les champs d'apprentissage du diplôme recouvrent 10 compétences : cinq compétences sont dites « cœur de métier » et cinq compétences sont dites « transverses » c'est-à-dire communes à certaines professions paramédicales et qui doivent être validées pour le métier d'infirmier.

Les compétences « cœur de métier » sont :

- évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine des soins infirmiers
- concevoir et conduire un projet dans la réalisation des soins infirmiers
- accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
- mettre en œuvre des actions à visée diagnostic et thérapeutique
- initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

Les compétences « transverses » sont :

- communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
- analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
- rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
- organiser et coordonner des interventions soignantes
- informer et former des professionnels et des personnes en formation »

La finalité de la formation est annoncée ainsi : « la formation a pour objet de mener l'étudiant infirmier vers la professionnalisation en lui permettant de développer ses capacités d'analyse, de décision et de prise en charge de toute situation de santé »

Pour le programme de formation d'éducateur spécialisé, les renseignements ont été obtenus auprès de l'IRTS⁵⁹. Le référentiel professionnel⁶⁰ s'articule en quatre domaines de compétences :

58 Se reporter à la sitographie pour l'adresse exacte

59 IRTS Institut Régional du Travail Social de Basse Normandie

60 En annexe n°10 la page 2 et 3 du référentiel professionnel

accompagnement social et éducatif spécialisé, conception et conduite de projet éducatif spécialisé, communication professionnelle, implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et inter-institutionnelles. Parmi la longue liste des compétences citées dans ce référentiel il n'en est relevé que certaines, intéressantes pour l'étude :

- instaurer une relation
- participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif
- établir un diagnostic socio-éducatif
- observer, rendre compte et analyser les situations éducatives
- s'inscrire dans un travail d'équipe
- développer et transférer ses connaissances professionnelles
- élaborer, gérer et transmettre de l'information
- situer son action dans le cadre des missions de l'institution et de son projet
- développer des actions en partenariat et en réseau et contribuer à des pratiques de développement social territorialisé

1.5. Le parallèle entre les compétences demandées de part et d'autre

Il s'agit maintenant de faire une projection des compétences demandées à l'élève de baccalauréat ST2S, sur les compétences demandées aux deux professionnels choisis : infirmier et éducateur spécialisé.

La première compétence à acquérir pour le bachelier ST2S est de savoir *analyser*. L'élève étudie des faits de société d'un œil extérieur, les observe et décortique les éléments. Il développe donc sa capacité de raisonnement. Dans le métier d'infirmier, cette compétence d'analyse se retrouve parmi les compétences transverses : l'infirmier *analyse* la qualité des soins et améliore sa pratique professionnelle. Pour l'infirmier, il s'agit d'avoir l'oeil critique sur les soins. De même l'éducateur spécialisé doit savoir « *observer, rendre compte et analyser les situations éducatives* ». En fait pour les trois, seul l'objet d'étude est différent. L'élève *analyse* des faits sociaux qui lui sont rapportés. L'objet d'étude porte sur des phénomènes, des comportements de la société. L'infirmier *analyse* la qualité des soins portés à un patient par lui ou par les autres soignants. L'objet d'étude est la « qualité des soins » que Dr Chastonay⁶¹ définit comme multidimensionnelles car impliquant des

61 Dr Ph. Chastonay Institut de médecine sociale et préventive, Université de Genève dans un article intitulé « Qualité de soins » paru dans le Bulletin des médecins suisses 2001;82:Nr 38

notions d'équité, d'accessibilité, de sécurité, d'efficacité, d'efficience, de continuité et centré sur le patient etc. L'éducateur spécialisé, quant à lui, *analyse* des situations éducatives c'est-à-dire un environnement complexe où plusieurs facteurs interviennent et participent au développement du jeune.

Une deuxième compétence demandée aux élèves de ST2S est « *d'utiliser les méthodes et les outils permettant le recueil de données, la production, la transmission et la protection des informations.* ». L'infirmier doit développer exactement la même compétence puisqu'il doit « rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques » et il est retrouvé dans le référentiel de l'éducateur la même aptitude : « élaborer, gérer et transmettre de l'information ». Ainsi cette deuxième compétence se caractérise par la capacité de savoir rechercher, trier, sélectionner puis de savoir diffuser l'information uniquement aux personnes concernées et autorisées. Le secret médical a autant d'importance dans un milieu de soins (infirmier) que dans un milieu socio-éducatif (éducateur spécialisé)

Une part importante du programme de ST2S est donnée à la compréhension des relations entre les demandes en termes de santé et de bien-être social et les réponses institutionnelles nationales ou locales. L'élève doit comprendre les « *objectifs des politiques de santé publique, de protection sociale et d'action sociale* » ce qui est une tâche complexe pour un élève lycéen.

Cette approche très institutionnelle ne se retrouve pas directement dans le référentiel infirmier. Cependant il est prépondérant dans celui de l'éducateur spécialisé, où il doit pouvoir « *situer son action dans le cadre des missions de l'institution et de son projet* » et « *développer des actions en partenariat et en réseau, et contribuer à des pratiques de développement social territorialisé* ».

Ainsi le bachelier de ST2S doit être capable de placer, de catégoriser les différentes organisations avec leurs missions propres et leurs inter-relations.

Une quatrième compétence concerne la mise en œuvre des projets. L'élève de ST2S « *identifie les modalités de mise en œuvre de la démarche de projet dans le champ sanitaire et social et ses spécificités* » tandis que l'infirmier doit « concevoir et conduire un projet dans la réalisation des soins infirmiers » et que l'éducateur spécialisé participe « *à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif* ». Le projet est au centre de cette compétence. En effet, les projets sont de natures différentes pour les trois référentiels étudiés mais la démarche de projet peut être transposée d'un référentiel à l'autre.

Il est possible de relever encore une autre compétence en commun entre le métier d'infirmier et celui d'éducateur : l'évaluation et le diagnostic. L'infirmier doit « *évaluer une situation clinique et établir un diagnostic* » dans son domaine. L'éducateur spécialisé doit « *établir un diagnostic socio-*

éducatif». Pour préparer à cette compétence, le bachelier apprend à « identifier » et à « caractériser ». En effet il n'est possible d'évaluer donc de juger, de peser, de mesurer une situation que lorsqu'il est, auparavant, réalisé une étape de caractérisation, d'identification puis de modélisation. Parmi les compétences transverses de l'élève il y a « développer l'esprit critique » qui va aider au diagnostic c'est-à-dire au constat, au jugement.

Enfin, les deux autres compétences transverses demandées à l'élève de ST2S, à savoir « l'écoute » et « le travail en équipe » sont au cœur même des métiers d'infirmier et d'éducateur spécialisé. L'infirmier doit « *communiquer et conduire une relation* » (écoute) et doit « *organiser et coordonner des interventions soignantes* » (travail en équipe). De plus, nous avons déjà évoqué ce besoin d'écoute exprimé par les patients malades ou handicapés⁶². L'éducateur spécialisé « instaure une relation » (écoute) et « *s'insère dans un travail d'équipe* ».

2. L'analyse des pratiques

Il est certainement possible d'établir d'autres parallèles entre les trois référentiels, cependant nous allons maintenant, à partir de ce travail de projection du référentiel des bacheliers sur des référentiels professionnels, réaliser une analyse de pratiques de l'enseignement de ST2S en classe de première. Nous tenterons de mettre en évidence les liens avec d'une part, les métiers, leur environnement et les savoir-être et d'autre part, avec les documents proposés à l'étude, des activités technologiques, et sur les techniques d'animation choisies. Il sera également présenté l'exercice d'ADVP réalisé en classe ainsi que la préparation de la rencontre des élèves avec un professionnel de santé.

2.1. Les documents proposés à l'étude et l'animation des cours

Il y a plusieurs manières de procéder, soit par la thématique, soit par l'animation des cours. Pour une approche thématique, il suffit de repartir du programme. En première, le programme comprend trois pôles : pôle Etat de santé et de Bien-être social, pôle Protection Sociale, pôle Méthodologique. Nous ne nous intéresserons qu'aux deux premiers car le troisième a été assuré par un autre enseignant. Pour le pôle Etat de santé et de Bien-être social, l'intention pédagogique est

62 Voir 1.2. Les compléments en terme de compétences de « savoir-être »

« *l'analyse des relations qui existent entre la santé au sens biologique, mental, environnement ... et la vie sociale des personnes (intégration, lien social ...)* permet d'établir des liens entre les problèmes de santé publique et les problèmes sociaux ». Le B.O recommande de s'appuyer sur des documents d'actualité variés. Ainsi l'enseignant⁶³, au fur et à mesure des thèmes à aborder, a proposé des articles de journaux, des extraits de livre, des photographies, des graphiques, de courtes vidéos et deux extraits de longs métrages.

2.1.1. Exemple de documents étudiés pour la compétence « analyse »

Nous avons vu précédemment, que les élèves doivent apprendre à analyser des situations complexes. Nous présentons ici un exemple d'activité réalisée avec les élèves dans ce but. Vis-à-vis du programme, cette activité se situe dans le pôle Etat de santé et de Bien-être social au niveau de la partie : « Comment émergent les problèmes de santé et les problèmes sociaux ? ». L'objectif pédagogique général était « comment les inégalités sociales portent atteinte à la cohésion sociale ».

Les élèves, par binômes, devaient répondre à plusieurs questions qui les guidaient dans une analyse d'une situation complexe et problématique que constitue l'immigration massive des comoriens sur l'île française de Mayotte dans l'océan indien. En annexe se trouve la « feuille de route »⁶⁴ distribuée aux élèves. Les élèves ont travaillé à partir d'un reportage vidéo de France 2, de photographies des bidonvilles mahorais et d'un article du journal quotidien *France-Mayotte-Matin*. Installés devant les postes informatiques, ils pouvaient regarder à leur rythme le reportage et les photographies. Les élèves ont dû analyser les documents, extraire les éléments de cette situation complexe : Qui sont les immigrés ? Pourquoi viennent-ils ? Pourquoi y a-t-il des bidonvilles ? Qui sont ces enfants abandonnés ? Quels sont les problèmes posés par cette immigration massive ? Pourquoi la cohésion de la société mahoraise est-elle mise en difficultés ? Quelle est la réponse des pouvoirs publics ? Les élèves ont adhéré à cette activité et ont apprécié les autres vidéos sur ce même sujet que l'enseignant, lors de la mise en commun, a projeté. Ces vidéos supplémentaires apportaient un éclairage différent. Pendant l'activité, les élèves avaient travaillé à partir de documents émis par des Français, les vidéos supplémentaires étaient d'un point de vue des immigrés via l'association Médecins du Monde. La plupart des élèves n'avaient jamais entendu parler de ce problème. Ils ont compris que cette situation complexe ne pouvait pas avoir de solutions simples.

Les problèmes de Santé Publique et de problématiques sociales rencontrés à l'île de Mayotte

63 Florence Wagner enseignant en ST2S

64 En annexe n°11 et 11bis les documents de l'activité réalisée

permettaient aux élèves lors de cette activité, d'appréhender un contexte particulier dans lequel il est facile de positionner des professionnels de santé ou du social. A l'issue de l'activité, nous avons donc réalisé une fiche-métier⁶⁵ sur un professionnel repéré dans la vidéo : le préparateur en pharmacie hospitalière qui, dans la vidéo, dispensait des médicaments gratuitement aux immigrés.

Les élèves ont listé les tâches que le préparateur réalisait. Nous avons complété avec des informations trouvées sur site de l'ONISEP.

2.1.2. Exemple de travaux réalisés pour la compétence « savoir rechercher »

Une autre compétence demandée aux élèves et explicitée précédemment est celle de « savoir rechercher, trier, sélectionner puis de savoir diffuser l'information uniquement aux personnes concernées et autorisées. ». Cette activité⁶⁶ se situe toujours au sein du pôle Etat de santé et de Bien-être social, mais au niveau de la partie : « quels sont les principaux déterminants de santé et de bien-être social ? ». L'objectif pédagogique de la séance était de travailler sur le déterminant "sommeil" et d'aborder la notion de facteur de risque et de facteur de protection.

Les élèves avaient pour document de travail une brochure « le sommeil des seniors » du réseau Morphée (association de professionnels)⁶⁷ et une vidéo « le sommeil et ses troubles » du magazine *Pulsations* des Hôpitaux Universitaires de Genève. Ils avaient également accès au réseau Internet. Les élèves devaient rechercher différents troubles du sommeil des personnes âgées en général puis sélectionner ceux du cas clinique présenté dans la vidéo ainsi que les facteurs de risques de ce patient. Lors de la mise en commun, quelques élèves notamment des élèves ayant un bac professionnel ont pu apporter leurs témoignages vis-à-vis de leurs expériences en maison de retraite.

Oralement, nous avons également abordé ce que pouvait être le secret médical, dans le cas clinique présenté dans la vidéo. Ce point était du programme de terminale, nous n'avons fait que l'évoquer. Les élèves ont réalisé un schéma pour établir les relations entre les différentes catégories de déterminants tels ceux liés à la personne (âge, etc), sociaux (conditions de travail, etc) et ceux liés aux mode de vie et comportements (tabac, ...). Ils ont fait les liens avec les facteurs de risques et facteurs de protection.

Une fois encore, la prise en charge en milieu hospitalier du cas clinique présenté dans la

65 En annexe n°12 exemples de fiches métier réalisée par un élève

66 En annexe n°13 la feuille d'activité des élèves

67 <http://www.reseau-morphee.fr/>

vidéo a été l'occasion de créer un contexte dans lequel un professionnel intervenait : il s'agissait d'une infirmière spécialisée en électrophysiologie. Nous avons donc réalisé une autre fiche-métier⁶⁸ que nous avons complétée avec une vidéo d'un site d'orientation canadien⁶⁹.

Nous avons évoqué les conditions de travail qui pouvaient être, pour un même métier, très différentes en fonction du lieu d'activité. L'infirmière canadienne travaillait aux services des Urgences, donc avec un rythme soutenu et une tension vitale vis-à-vis des patients admis aux urgences. Au contraire, l'infirmière de Genève travaillait dans un service d'exploration fonctionnelle où le calme régnait. Nous avons donc discuté sur les caractères des uns et des autres qui pouvaient s'accorder de ces conditions de travail différentes : un caractère dynamique s'ennuierait au service d'exploration fonctionnelle, un caractère posé et réservé y serait très heureux.

2.1.3. Exemple de travaux réalisés pour « développer l'esprit critique »

Cet exemple se situe toujours dans le pôle Etat de santé et de Bien-être social, mais au niveau de la partie : « mesure par des indicateurs diversifiées pour apprécier l'état de Santé ou de Bien-être de la population ». L'objectif pédagogique de la séance était de calculer un indicateur et de porter un regard critique sur celui-ci. Cet indicateur était le Taux Brut de Mortalité (TBM). Les élèves par binômes recherchaient les données permettant de calculer cet indicateur pour deux pays imposés (France et Bangladesh) et trois autres pays au choix. Ils réalisaient un tableur puis il leur était demandé de réfléchir aux résultats obtenus et de porter un regard critique. Le TBM mesure-t-il seul le niveau de santé d'un pays ? En effet, les pays imposés avaient volontairement été choisis pour leur TBM extrême. En fin d'activité, les élèves étaient interrogateurs : comment la France pouvait-elle avoir un TBM très supérieur à celui du Bangladesh dont ils savaient qu'il s'agit d'un des pays les plus pauvres de la planète ? Pour confirmer cette pauvreté extrême, l'enseignant leur a alors projeté un reportage tourné en 2011 à Dhaka dans un centre d'accueil d'enfants abandonnés. Ce reportage a eu pour effet d'accroître leur perplexité vis-à-vis des TBM obtenus. Il aurait permis également d'aborder le métier d'éducateur spécialisé et d'éducateur pour jeune enfant. Les séances suivantes ont apporté des éléments de réflexion supplémentaires notamment la pyramide des âges ce qui leur a permis de déduire que le TBM dépendait de la structure par âge de la population.

Après cette approche thématique, nous allons évoquer une approche par l'animation des cours.

68 En annexe n°12 exemples de fichier-métier réalisées par un élève

69 Site www.sauvedesvies.com/Metiers

2.1.4. Le travail en équipe

Nous avons vu que le travail en équipe demandée aux bacheliers ST2S avait une importance particulière dans les métiers d'infirmier et d'éducateur. Pour développer cette aptitude, des travaux en groupes de taille différente (par 2, par 4, par 8) ont été proposés durant l'année : réalisation de poster, de schémas et un jeu de plateau. Pour ce dernier il s'agissait de réaliser un jeu de l'oie à partir d'un contexte imaginaire : « l'ARS (l'Agence Régionale de Santé) de Basse-Normandie vous demande de créer un jeu pour sensibiliser et éduquer les jeunes aux comportements, aux modes et aux conditions de vie influençant leur santé et leur bien-être. » La constitution des groupes était en général laissée au choix des élèves excepté lors de la création du jeu de plateau. Pour ce dernier, l'enseignant a constitué des groupes les plus homogènes possibles mêlant les élèves de caractères différents mais jugés complémentaires. La constitution imposée de l'équipe a été moyennement accueillie par les élèves « séparées de leurs copines », des explications ont été nécessaires et l'enseignant a insisté sur le fait d'apprendre à travailler avec les autres. En effet, dans le milieu professionnel, il n'est pas possible de choisir ses collègues, il faut bien apprendre à travailler avec tout le monde.

Avec le recul, il est souhaitable de procéder dès le début de l'année au tirage au sort des binômes ou des groupes de manière systématique et de recommencer à chaque nouvelle activité. L'objectif serait de créer une habitude chez les élèves, car de fait cette année les élèves "amies" sont restées entre elles et n'ont pas développé cette capacité d'adaptation.

2.2. L'exercice d'ADVP

En demi-groupe classe, les élèves ont réalisé un exercice selon la méthode ADVP qui avait trois objectifs :

- d'explorer le « champ des possibles »
- de commencer à travailler sur la représentation des métiers
- de commencer à repérer les conditions de travail souhaitées.

Dans un premier temps, il s'agit d'explorer le « champ des possibles ». Nous avons vu précédemment que quasiment tous les élèves (25 élèves sur les 27) avaient dans leur entourage

proche quelqu'un qui exerce un métier des carrières sanitaires et sociales et qui leur en parle. Aussi la première étape de l'exercice a été un travail de groupe : par 4-5 élèves, ils devaient établir une liste des métiers qu'ils pensaient être en rapport avec les carrières sanitaires et sociales. Ils se sont prêtés au jeu avec enthousiasme, se donnant le défi d'être le groupe qui en liste le plus. Puis nous avons procédé à une mise en commun. Deux représentants par groupe (un lecteur et un secrétaire) venaient énoncer les métiers trouvés à la classe. L'enseignant les faisait noter au tableau en les classant en trois catégories sans explication. Cette première liste issue de la mise en commun était impressionnante par sa longueur.

L'enseignant a alors expliqué les trois catégories : à gauche sur le tableau, les métiers pour lesquels l'obtention d'un baccalauréat ST2S n'est pas adéquate, il s'agit des métiers de médecins, dentaire, sage-femme, pharmacien, orthophoniste. Cette catégorie était longue car les élèves ont cité les nombreuses spécialités de la médecine comme pédiatre, allergologue, dermatologue, ...ce qui démontre une fois de plus l'aspect « métier-vitrine », ces spécialités étant celles qui ont un contact direct avec le public. Un autre point à noter est dans le fait que les élèves ne réalisaient pas que ces spécialistes étaient avant tout des médecins. L'accès à ces métiers est très sélectif. Ce sont les bacheliers des série S pour médecine, dentaire, pharmacie ou maïeutique (PACES⁷⁰), ou de la série L pour orthophoniste⁷¹, avec moins de 20% d'étudiants, qui franchissent l'obstacle du concours⁷². Certes, il y a toujours des exceptions mais il est préférable d'appliquer le principe de réalité pour éviter les déceptions et surtout une perte de confiance en soi.

La catégorie à droite du tableau regroupait les mots qui n'étaient pas des métiers en soi. Les élèves ont ainsi confondu des noms de lieux de soins ou des structures spécialisées dans le soin avec un métier. Par exemple, les élèves ont cité ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) comme un métier alors qu'il s'agit d'un réseau d'associations d'aide à la personne employant de nombreux professionnels différents. De même, les élèves ont confondu des spécialisations ou des « écoles de soins » avec un métier. Par exemple les élèves ont cité « naturopathe », « sophrologue ». Ni le métier de sophrologue, ni celui de naturopathe ne sont reconnus en France. Ils sont donc considérés comme des compléments de formation, comme des spécialisations que divers professionnels peuvent acquérir, par exemple des sages-femmes, des masseurs kinésithérapeutes, des psychothérapeutes mais aussi les entraîneurs sportifs, etc.

Après avoir écarté les deux catégories précédentes, restait au milieu du tableau la longue liste des métiers accessibles constituant ainsi le « champ des possibles », après avoir redéfini

70 PACES Première Année Commune aux Etudes de Santé

71 Certificat de capacité d'orthophoniste niveau bac+5 sur concours d'entrée

72 Chiffre fourni par l'ONISEP

quelques intitulés, par exemple masseur-kinésithérapeute et non *kinésithérapeute*, infirmière-puéricultrice ou auxiliaire de puériculture et non *puéricultrice*. Les élèves, réjouis par cette longue liste, ont recopié les noms des métiers sur des petits morceaux de papier : aide-soignant, infirmier, infirmière-puéricultrice, auxiliaire de puériculture, masseur-kinésithérapeute, diététicien, psychomotricien, ergothérapeute, préparateur en pharmacie, ambulancier, manipulateur en électroradiologie médicale, audioprothésiste, orthoptiste, technicien de laboratoire, éducateur pour jeunes enfants et éducateur spécialisé, assistance sociale, animateur socio-culturel, secrétaire médical.

Cette liste est sûrement loin d'être exhaustive mais était suffisante pour commencer un travail sur la représentation des métiers. La consigne était la suivante : « *essayez de constituer des groupes de métiers vis à vis d'un lien que vous faites entre eux. Quand un groupe de deux ou plusieurs métiers est constitué, écrivez le lien que vous avez trouvé. Puis re-mélangez les petits morceaux de papier et refaites d'autres regroupements vis à vis d'autres liens* ». La mise en commun de ce travail a été très intéressante par rapport à la représentation des métiers. Les liens énoncés par les élèves ont couvert des domaines variés : les modalités de travail (travail en équipe, travail en solo, travail face à un groupe ou en face à face avec le soigné), les lieux de travail (en hôpital, en centre d'accueil, en maison de retraite, ...), le public (les enfants, les malades, les handicapés, les personnes âgées), la relation (relation d'aide, relation de soins, relation d'éducation), l'accès au métier (formation en Ecole avec concours d'entrée, ...), salaire (bien rémunéré, ...), nature du contact (ceux qui « touchent », manipulent le corps d'autrui, ceux qui restent à distance).

A chaque lien énoncé par un élève, s'établissait une discussion au sein du groupe-classe et certaines représentations des métiers en étaient modifiées. En effet, difficile de vouloir devenir infirmier sans considérer que l'infirmier travaille *aussi* avec des malades, des personnes âgées, des handicapés et pas seulement des enfants. Et il est préférable de se tourner vers des métiers comme celui d'assistant social si le contact avec le corps d'autrui rebute profondément.

Enfin, par ses échanges sur les grandes lignes des représentations de métiers, l'élève était amené à réfléchir sur ses propres envies de conditions de travail.

2.3. Préparation de la rencontre des élèves avec un professionnel de santé.

L'intérêt de la rencontre en petit groupe des élèves avec le professionnel de santé est de confronter leur représentation théorique du métier au vécu d'un professionnel. L'entretien est préférable au visionnage d'un court-métrage présentant un métier car il permet l'échange et

l'interaction. Le but est d'approcher la réalité d'un métier qui est mal connu, ou au contraire, qui est cru bien connu. C'est le cas du métier d'infirmier. Les séries télévisuelles, dont les élèves sont friands, donnent une image faussée du métier. La difficulté réside dans le fait de trouver un professionnel qui accepte de consacrer de son temps libre pour rencontrer des jeunes. C'est donc une relation de l'enseignant (Mme N. Desmaisons), infirmière DE, qui a accepté de venir. N.Desmaisons a une carrière professionnelle intéressante car elle a connu différents milieux professionnels et donc diverses organisations et missions ainsi que différents statuts : le statut de fonctionnaire de la fonction publique hospitalière, le statut de travailleur en libéral et maintenant celui de salariée dans un centre d'accueil pour adultes polyhandicapés.

Les élèves ont préparé cette rencontre en réfléchissant à des questions par binômes. Puis l'enseignant a collecté ses questions, les a regroupées par thèmes et les a transmises à l'infirmière pour qu'elle puisse y réfléchir.

Malheureusement du fait de sa charge de travail, la rencontre du professionnel avec les élèves est prévue fin mai donc après la date de remise de ce mémoire. Ainsi il n'est pas possible d'en écrire ici le compte-rendu.

Conclusion

Ainsi à partir d'une première prise de contact avec les lycéens est né un questionnement sur le processus d'orientation. Après une recherche sur ce que l'institution scolaire met en place, l'étude a porté sur les mécanismes psychologiques de l'élaboration d'un projet professionnel. Le terrain d'étude, un lycée technologique à taille humaine et au recrutement de classes moyennes et populaires, a permis une confrontation avec les réalités vécues par les élèves. Un entretien avec une psychologue scolaire, un questionnaire auprès d'élèves de première et un suivi de cohorte de première année post-baccalauréat ont été analysés et ont apporté des éléments concrets confrontant les aspects théoriques du processus d'orientation. L'analyse du programme du point de vue des compétences à acquérir a été mise en parallèle avec les référentiels-métiers de deux métiers « phares ». Puis il a été procédé à une analyse de pratiques de l'enseignement de la ST2S en classe de première. Celle-ci permet alors une auto-critique constructive sur les activités testées en classe concernant directement une approche-métier : exercices, rencontre avec un professionnel de santé.

L'identité de l'enseignant qui est souhaitée est celle d'un enseignant « facilitateur ». D'un point de vue uniquement de l'enseignement, l'objectif fixé, pour cette année scolaire, a été une recherche permanente sur la façon de concevoir les cours et les activités technologiques, sur l'animation des séances, sur le choix du type et de la nature des documents de travail. Que faut-il proposer et comment faire comprendre aux élèves les champs d'action et les missions des professionnels ? Comment susciter leur intérêt pour un métier ou un type d'activités ? Comment créer la réflexion et la nourrir ? D'autre part les métiers du social et du sanitaire nécessitant des savoir-être, est-il possible de les solliciter, de les appeler chez les élèves dans la façon de les impliquer dans la dynamique des cours ?

Nous avons vu la part importante que représente l'environnement propre de l'élève : son entourage familial et la capacité de stimulation de celui-ci. Ainsi les élèves sont de fait inégaux dans l'approche qu'ils peuvent avoir du monde professionnel et des métiers associés. Pour ne pas s'enfermer dans une fatalité de reproduction sociale, le système scolaire doit apporter les éléments

d'ouverture et de réflexion sur le monde professionnel afin d'aider les élèves, futurs acteurs de demain, à trouver le métier dans lequel ils s'épanouiront. C'est pourquoi le référentiel-métier de l'enseignant comprend la compétence « accompagner les élèves dans leur parcours de formation », preuve de la place qui nous est faite dans l'élaboration du projet professionnel des élèves. L'égalité des chances semble toujours animer les débats actuels au sein de notre société.